

LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI

EN LOIR-ET-CHER

TABLEAU DE BORD N°1 - BILAN 2002

Mai 2003 - Les fiches de l'Observatoire n° 11

SOMMAIRE

Introduction	5
1 - Les bénéficiaires du RMI en Loir-et-Cher en 2002	7
1.1. - Données de cadrage	8
Plus de 4 000 foyers bénéficiaires.....	8
Une tendance à la baisse sur l'ensemble des CLI.....	8
Plus d'un tiers des bénéficiaires habitent Blois.....	10
L'ancienneté moyenne dans le dispositif s'allonge	12
1.2. - Profil des bénéficiaires du RMI	13
Les moins de trente ans plus nombreux.....	13
1.3. - Degré d'employabilité	16
Un faible niveau de formation.....	16
Peu de bénéficiaires ont occupé un emploi qualifié.....	17
1.4. - Degré d'éloignement au marché de l'emploi	18
L'inscription fait suite à une longue période d'inactivité dans la moitié des cas .	18
L'inactivité est supérieure à trois ans pour un quart des bénéficiaires	19
Trois bénéficiaires sur dix sont d'anciens éremistes.....	20
1.5. - Degré d'intégration sociale	21
1.6. - Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	23
Près des 2/3 des bénéficiaires sont au chômage	23
2 - Les entrants 2002	25
2.1. - Données de cadrage et profil des entrants	26
Des nouveaux entrants de plus en plus jeunes	27
Des personnes vivant seules en grande majorité	28
2.2. - Degré d'employabilité	29
Des nouveaux entrants plus diplômés.....	29
Des entrants peu qualifiés.....	31
2.3. - Degré d'éloignement au marché de l'emploi	32
30 % des nouveaux entrants sont d'anciens éremistes	33
2.4. - Degré d'intégration sociale	34

2.5. - Situation des entrants au regard de l'emploi	34
Baisse sensible des entrants au chômage inscrits à l'ANPE	34
3 - Les sorties du dispositif en 2002	35
3.1. - Données de cadrage et profil des sortants	36
Plus d'un quart des bénéficiaires sont sortis dans le courant de l'année 2002 ..	36
Une ancienneté moindre dans le dispositif pour les sortants	36
Plus de quatre sortants sur dix ont entre 25 et 34 ans.....	38
Des sorties plus aisées pour les personnes seules dans enfant.....	40
Les sortants ont fait preuve d'une plus grande implication dans la recherche d'une activité	40
3.2. - Degré d'employabilité	41
Des sortants globalement plus diplômés	41
Des sortants plus qualifiés que l'ensemble des bénéficiaires	42
3.3. - Degré d'éloignement au marché de l'emploi.....	44
Des sortants plus proches du marché de l'emploi	44
Une récurrence peu différente pour les sortants.....	45
3.4. - Degré d'intégration sociale	46
Moins de problèmes liés au logement	46
Une mobilité potentielle plus importante pour les sortants.....	47
3.5. - Situation des sortants au regard de l'emploi	47
Plus d'un tiers des sortants étaient en emploi ou en formation	47
4 - Caractéristiques comparées des bénéficiaires (entrés, sortis et ensemble)	49
4.1. - Profil.....	50
4.2. - Degré d'employabilité	51
4.3. - Degré d'éloignement au marché de l'emploi.....	51
4.4. - Degré d'intégration sociale	52
4.5. - Situation des bénéficiaires au regard de l'emploi	53

INTRODUCTION

- ❑ **Près de 7 990 personnes sont concernées par le RMI début 2003, soit 2,5 % de la population départementale**
- ❑ **4 292 foyers bénéficiaires (payés ou suspendus)**
- ❑ **Le nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion a décru de 2 % en un an**
- ❑ **928 foyers sont entrés dans le dispositif en 2002, soit au total 1 297 personnes couvertes avec les ayants droits (conjoint et concubin, enfants)**
- ❑ **1 184 bénéficiaires sont sortis dans le courant de l'année 2002, soit 27 % des présents dans le dispositif en 2001**

Methodologie

Cette analyse de la population des RMIstes porte sur les 4 292 « dossiers avec droits ouverts » extraits, entre le 6 et le 9 janvier 2003, de l'outil statistique « échancier CLI » installé dans chaque secrétariat des Commissions Locales d'Insertion (CLI). Rappelons qu'en 2002, l'extraction avait eu lieu entre le 2 et le 17 janvier 2002. Compte tenu du nombre infime de mouvements enregistrés à ces périodes, on peut considérer que les informations recueillies correspondent respectivement aux stocks de fin d'années 2002 et 2001.

Les « entrées » comptabilisent les personnes qui ont rempli un bulletin de demande au cours de l'année ; il s'agit donc d'une donnée de flux. En revanche, les sorties proviennent d'une différence de stock : personnes présentes dans le dispositif fin 2001 qui n'y sont plus fin 2002.

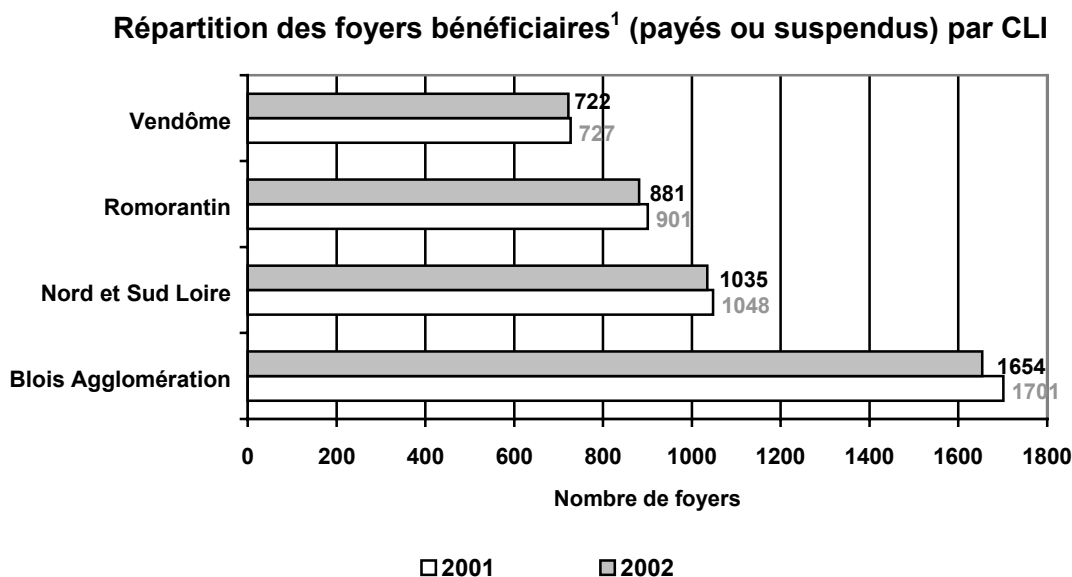
Les analyses présentées portent exclusivement sur les bénéficiaires référents des dossiers et non sur les conjoints ou ayants droits.

Depuis janvier 1995, les bénéficiaires du RMI font l'objet d'un suivi statistique tout au long de leur présence dans le dispositif. Les bulletins de « Suivi statistique des bénéficiaires du RMI », établis lors de la demande ou de l'élaboration de chaque contrat d'insertion, sont remplis sur le principe déclaratif ; ils servent de support à cette analyse.

1. LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI EN LOIR-ET-CHER EN 2002

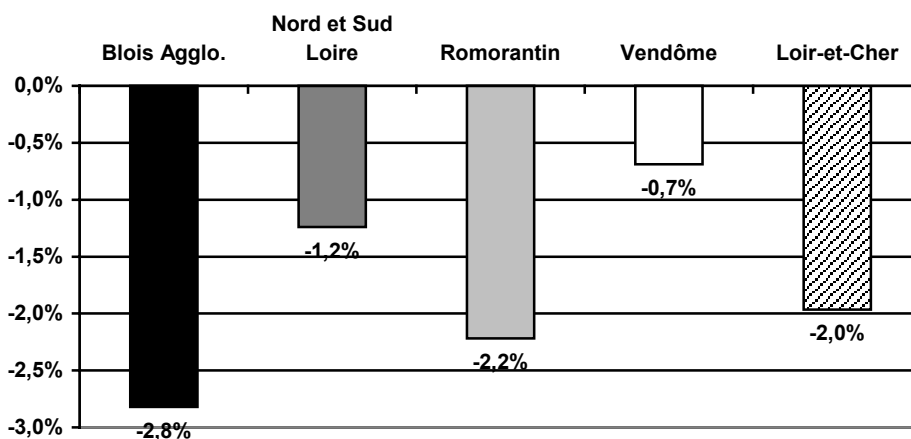
1.1.DONNÉES DE CADRAGE

Plus de 4 000 foyers bénéficiaires



UNE TENDANCE À LA BAISSÉ SUR L'ENSEMBLE DES CLI

Evolution du nombre de foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) par CLI en 2002



- **DÉBUT 2003, ON DÉNOMBRE 4 292 foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) du RMI en Loir-et-Cher, soit 85 de moins qu'en 2002. Avec leurs conjoints et enfants, près de 8 000 personnes sont couvertes par cette prestation sociale, soit 2,5 % de la population départementale.**
- **ON CONSTATE UN RECUl DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES SUR L'ENSEMBLE DES CLI (- 2 %)², CETTE BAISSÉ EST CEPENDANT PLUS MARQUÉE SUR LA CLI de Blois Agglomération (- 2,8 %) QUE SUR CELLE de VENDÔME (0,7 %).**

¹ Parmi les foyers bénéficiaires du RMI figurent à la fois ceux qui perçoivent l'allocation et ceux qui, ne la percevant plus, restent cependant dans le dispositif.

² Il convient d'accorder une valeur relative à ces chiffres : la Caisse d'Allocations Familiales de Loir-et-Cher a en effet procédé dans le courant de l'année 2002 à des radiations systématiques des bénéficiaires qui, simultanément, ne percevaient plus l'allocation depuis plus de 4 mois et n'avaient pas de contrat d'insertion.

**Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes
par Commission Locale d'Insertion**

	Blois Agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre total de ménages (1999)	33 040	40 033	29 091	28 437	130 601
Population sans double compte (1999)	78 166	99 116	69 672	68 014	314 968
Nombre de foyers bénéficiaires (payés ou suspendus) en 2002	1 654	1 035	881	722	4 292
Bénéficiaires Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants en 2002 (2001)	21,2 (21,7)	10,4 (10,6)	12,6 (12,9)	10,6 (10,7)	13,6 (13,9)
Part des foyers bénéficiaires sur le nombre total des ménages (1999)	5,0 %	2,6 %	3,0 %	2,5 %	3,3 %
Nombre de conjoints ou de concubins	368	254	27 ³	166	815
Ayants droits					
Nombre d'enfants	1 210	640	575	449	2 874
Nombre de personnes couvertes par le RMI en 2002 (2001)	3 232 (3 252)	1 929 (1 912)	1 483 (1 490)	1 337 (1 278)	7 981 (7 932)
Part dans la population totale (1999)	4,1 %	1,9 %	2,1 %	2,0 %	2,5 %

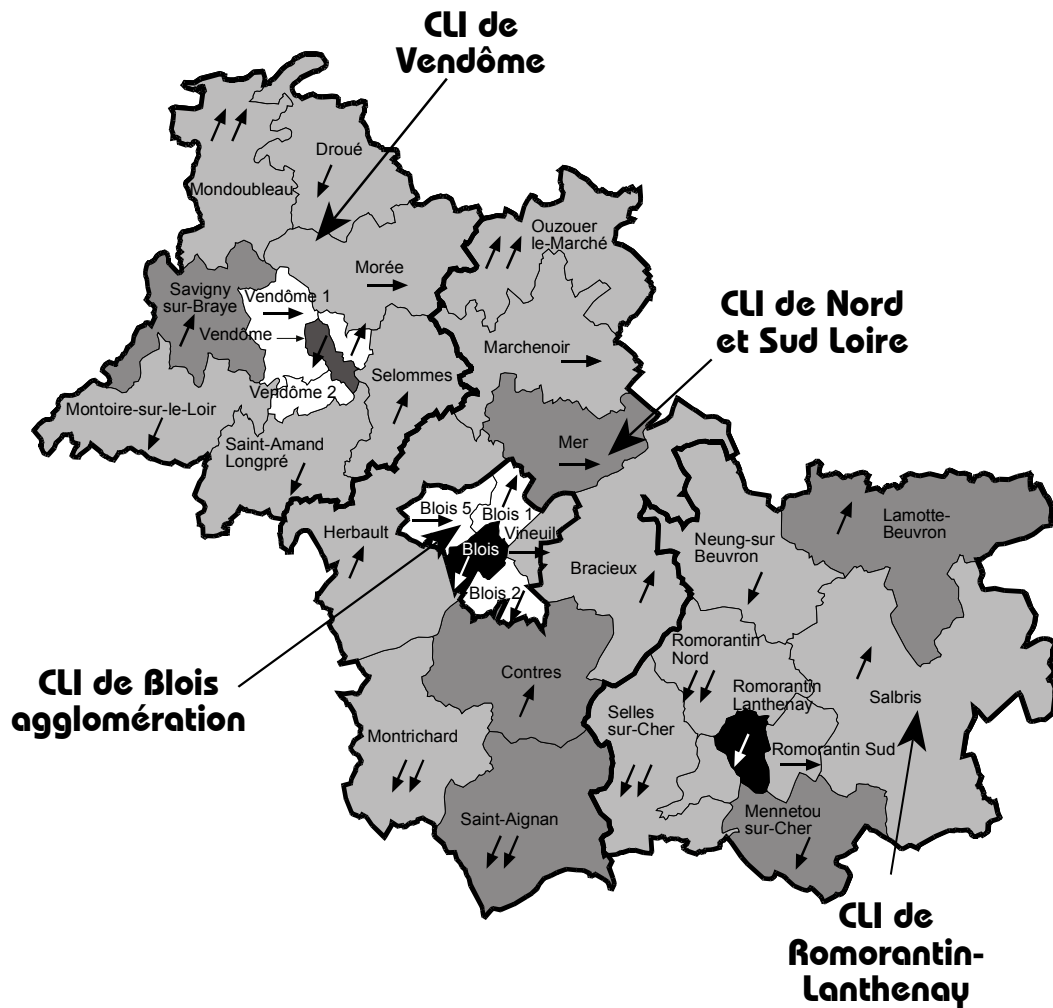
D'après sources : Echancier CLI - INSEE - RGP 99

- **LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES POUR 1 000 HABITANTS A TRÈS PEU ÉVOLUÉ EN 2002. IL EST TOUJOURS BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉ DANS LA CLI Blois Agglomération (près du double des autres CLI).**
- **DE MÊME, LES PERSONNES COUVERTES SONT EN PROPORTION PLUS NOMBREUSES DANS LA CLI Blois Agglomération où elles représentent 4,1 % de la population totale du périmètre. EN REVANCHE, LE RECOURS AU DISPOSITIF EST MOINS FRÉQUENT DANS LES CLI Nord et Sud Loire (1,9 %) ET VENDÔME (2 %). LÀ ENCORE, LES ÉVOLUTIONS EN COURS D'ANNÉE SONT MARGINALES.**

³ Ce chiffre a été vérifié, aucune explication ne peut être fournie.

Plus d'un tiers des BÉNÉFICIAIRES HABITENT Blois

Foyers bénéficiaires du RMI Données cantonales



Répartition des foyers bénéficiaires du RMI et des personnes couvertes par canton

Cantons	Nombre de bénéficiaires (payés ou suspendus)	Evolution du nombre de bénéficiaires entre 2002 et 2001	Nombre de bénéficiaires pour 1 000 habitants	Nombre de personnes couvertes	Population sans double compte en 1999	Part dans la population totale en 1999
Commune de Blois	1 556	- 32	31,64	3 084	49 171	6,3 %
Commune de Vendôme	340	- 16	19,20	660	17 707	3,7 %
Commune de Romorantin-Lanthenay	390	- 11	21,25	672	18 350	3,7 %
Saint-Aignan	249	- 17	14,84	481	16 776	2,9 %
Mennetou-sur-Cher	87	- 3	12,80	158	6 796	2,3 %
Mer	122	- 2	11,03	251	11 064	2,3 %
Savigny-sur-Braye	64	+ 4	11,18	114	5 727	2 %
Contres	175	+ 5	10,37	326	16 868	1,9 %
Vineuil	78	- 2	8,29	174	9 405	1,9 %
Mondoubleau	58	+ 11	9,92	106	5 848	1,8 %
Lamotte-Beuvron	101	+ 6	10,07	164	10 025	1,6 %
Salbris	133	+ 7	9,72	222	13 685	1,6 %
Saint-Amand-Longpré	38	- 2	8,55	70	4 447	1,6 %
Montrichard	151	- 25	9,94	238	15 188	1,6 %
Selles-sur-Cher	102	- 13	9,43	162	10 820	1,5 %
Morée	59	//	7,47	118	7 900	1,5 %
Neung-sur-Beuvron	40	- 5	7,59	73	5 273	1,4 %
Herbault	107	+ 5	7,57	195	14 126	1,4 %
Montoire-sur-le-Loir	75	- 6	8,50	116	8 819	1,3 %
Romorantin nord (hors Romorantin)	15	- 2	8,14	24	1 842	1,3 %
Droué	23	- 3	7,13	42	3 224	1,3 %
Marchenoir	40	+ 1	7,26	68	5 511	1,2 %
Bracieux	107	+ 4	7,10	183	15 071	1,2 %
Selommes	18	+ 1	5,13	32	3 507	0,9 %
Vendôme 1 (hors Vendôme)	25	+ 1	4,36	51	5 729	0,9 %
Romorantin sud (hors Romorantin)	15	//	5,21	23	2 881	0,8 %
Ouzouer-le-Marché	27	+ 8	5,98	36	4 512	0,8 %
Blois 2 (hors Blois)	30	- 4	4,02	45	7 465	0,6 %
Vendôme 2 (hors Vendôme)	23	+ 4	4,50	30	5 106	0,6 %
Blois 1 (hors Blois)	30	+ 2	3,96	42	7 581	0,6 %
Blois 5 (hors Blois)	14	- 1	3,08	21	4 544	0,5 %
Loir-et-Cher	4 292	- 85	13,63	7 981	314 968	2,5 %

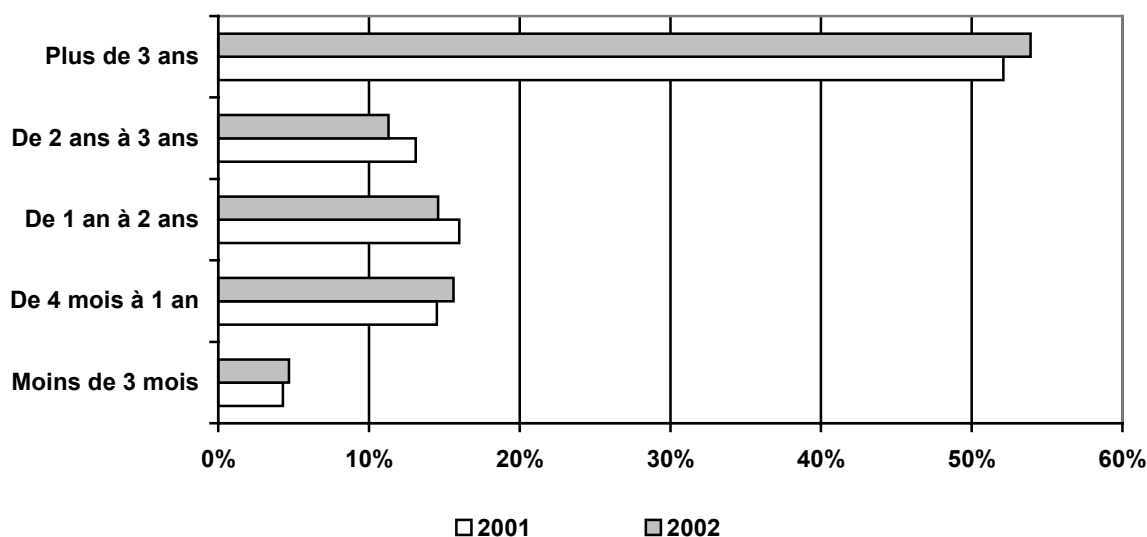
D'après sources : Echancier CLI - INSEE - RGP 99

- **LA VILLE DE BLOIS CONCENTRE À ELLE SEULE 36 % DES BÉNÉFICIAIRES.**
- **LES VILLES DE BLOIS, VENDÔME ET ROMORANTIN-LANTHENAY, ET À UN MOINDRE DEGRÉ LE CANTON DE SAINT-AIGNAN ONT EN COMMUN D'AVOIR UNE FORTE PROPORTION DE BÉNÉFICIAIRES DU RMI (C'EST-À-DIRE SUPÉRIEURE À LA MOYENNE DÉPARTEMENTALE QUI SE SITUE À 13,6 BÉNÉFICIAIRES POUR 1 000 HABITANTS).**
- **INVERSEMENT, LES CANTONS PÉRIURBAINS SONT LES PLUS ÉPARGNÉS.**

L'ANCIENNETÉ MOYENNE DANS LE DISPOSITIF S'ALLONGE

- LA PART DES BÉNÉFICIAIRES DANS LE DISPOSITIF DEPUIS PLUS DE 3 ANS PROGRESSE DE 1,8 POINT ; ELLE S'ÉLÈVE À 53,9 % CONTRE 52,1 % EN 2001.
- L'ANCIENNETÉ MOYENNE DANS LE DISPOSITIF⁴ S'ALLONGE DE TROIS MOIS PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, ELLE ATTEINT POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES ACTUELS 4 ANS ET 5 MOIS.
- DES ÉCARTS SUBSISTENT ENTRE TERRITOIRES : LE POIDS DES PLUS DE 3 ANS AU SEIN DES BÉNÉFICIAIRES DES CLI NORD ET SUD LOIRE ET BLOIS AGGLOMÉRATION EST LARGEMENT SUPÉRIEUR À CELUI DE LA CLI DE VENDÔME (+ 5 points).

Evolution de la répartition des bénéficiaires du RMI selon leur ancienneté dans le dispositif en 2001 et 2002 (en %)



Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI selon leur ancienneté dans le dispositif en 2002 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 3 mois	3,9	5	4,5	6,1	4,7
De 4 mois à 1 an	13,8	13,9	18,6	18,3	15,6
De 1 an à 2 ans	15,2	14,4	14,1	14,0	14,6
De 2 ans à 3 ans	12	11,2	10	11,2	11,3
Plus de 3 ans	55,1	55,5	52,8	50,4	53,9

⁴ Il s'agit ici de l'ancienneté moyenne dans le dispositif des bénéficiaires actuels, et non pas d'une durée moyenne de passage qui nécessiterait pour être calculée, de s'appuyer sur les flux d'entrées et de sorties sur longue période.

1.2. Profil des BÉNÉFICIAIRES du RMI

LES MOINS DE TRENTE ANS plus NOMBREUX

Typologie des bénéficiaires du RMI en 2002



Typologie des bénéficiaires du RMI par CLI en 2002

Blois agglomération



Nord et Sud Loire



Romorantin

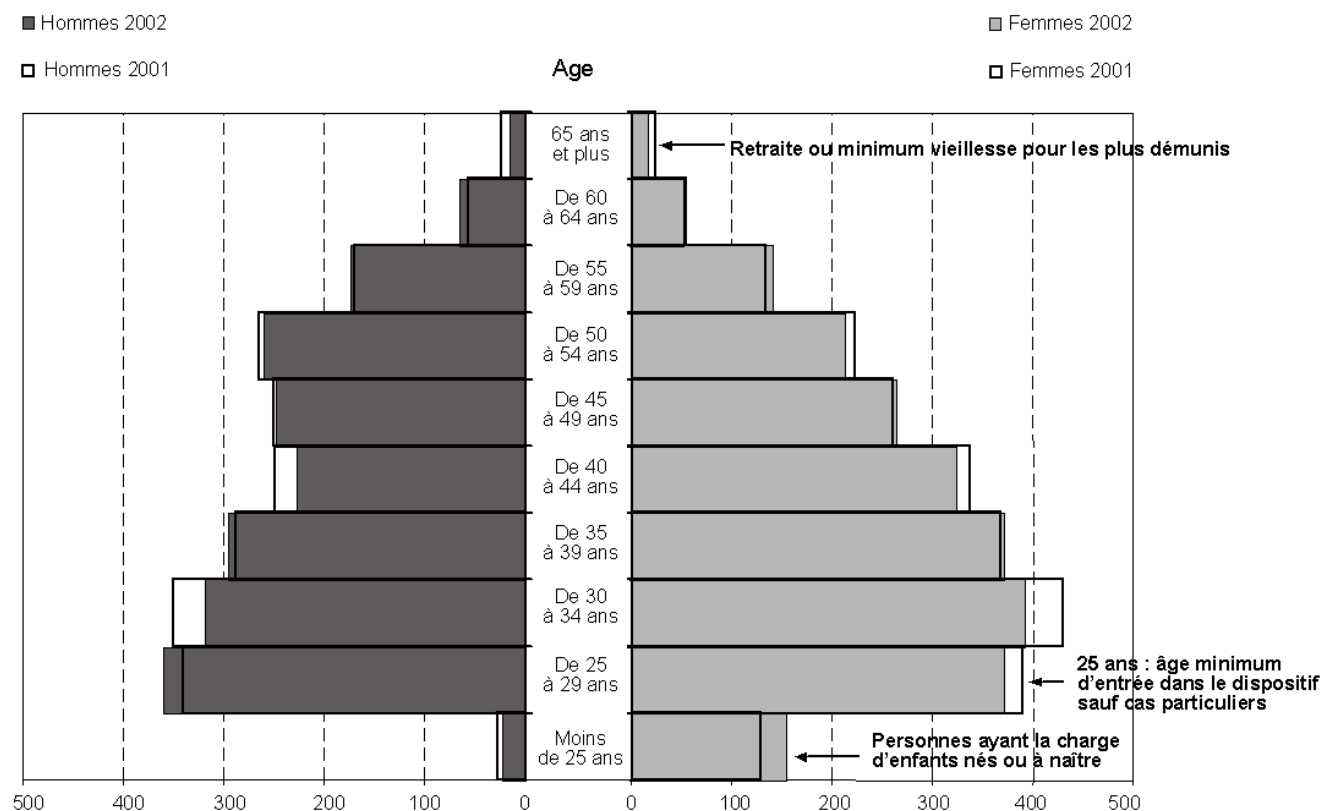


Vendôme



- **COMME L'ANNÉE DERNIÈRE, ON REMARQUE LA SUREPRÉSENTATION DES FEMMES SUR LES CLI DE ROMORANTIN ET BLOIS AGGLOMÉRATION.**
- **LES BÉNÉFICIAIRES SONT PLUS ÂGÉS DANS LA CLI DE VENDÔME ET PLUS JEUNES DANS CELLE DE BLOIS AGGLOMÉRATION.**

Pyramide des âges des bénéficiaires du RMI

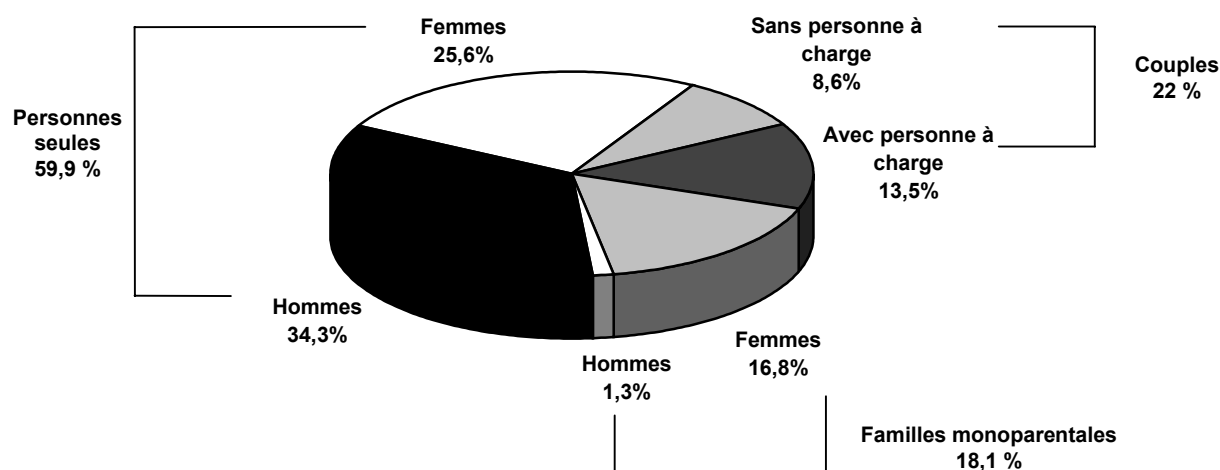


- **DANS L'ENSEMBLE, LES MOINS DE TRENTE ANS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX (+ 1 point), INVERSEMENT LES BÉNÉFICIAIRES ÂGÉS DE 30 À 49 ANS DIMINUENT (- 1 point).**
- **ON COMPTE PROPORTIONNELLEMENT MOINS DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANCHES D'ÂGE 30-34 ANS (- 8 points) ET 40-44 ANS (- 6 points).**
- **LA PART DES HOMMES ÂGÉS DE 25 À 29 ANS PROGRESSE DE 5,6 % TANDIS QUE CELLE DES FEMMES DU MÊME ÂGE DIMINUE DE 4,4 %.**
- **LA PROPORTION DES MOINS DE 25 ANS S'ÉLÈVE À 4,1 % DES BÉNÉFICIAIRES CONTRE 3,6 % EN 2001 (+ 20 % POUR LES FEMMES, - 21,4 % POUR LES HOMMES).**
- **L'ÂGE MOYEN DES BÉNÉFICIAIRES DEMEURE NÉANMOINS INCHANGÉ À 39,7 ANS.**
- **LA RÉPARTITION PAR SEXE EST IDENTIQUE (53,8 % DE FEMMES).**

Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI et par âge en 2002 (en %)

Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 25 ans	4,2	4,4	3,9	3,9	4,1
De 25 à 29 ans	18,1	16,5	17,5	15,1	17,1
De 30 à 34 ans	17,8	16,2	16,3	14,5	16,6
De 35 à 39 ans	16,1	14,5	15,3	16,2	15,6
De 40 à 44 ans	12,7	13,5	12,3	12,7	12,8
De 45 à 49 ans	10,3	12,8	11,9	14,5	11,9
Plus de 50 ans	20,8	22	22,8	23	21,9

Répartition des bénéficiaires du RMI selon la composition familiale en 2002 (en %)



- LA STRUCTURE EST QUASIMENT INCHANGÉE PAR RAPPORT À 2001.
- SUR 10 FOYERS BÉNÉFICIAIRES, PRÈS DE SIX SONT COMPOSÉS DE PERSONNES ISOLÉES, DEUX DE COUPLES ET DEUX AUTRES DE FAMILLES MONOPARENTALES.

1.3. DEGRÉ d'EMPLOYABILITÉ

UN FAIBLE NIVEAU DE FORMATION

- ON CONSTATE TRÈS PEU DE VARIATIONS DANS LA STRUCTURE PAR RAPPORT À 2001 : PLUS DE LA MOITIÉ DES BÉNÉFICIAIRES ONT UN NIVEAU DE FORMATION INFÉRIEUR AU NIVEAU V.
- LE POIDS DES BÉNÉFICIAIRES AYANT AU MOINS UN NIVEAU BACCALURÉAT DIFFÈRE SELON LES TERRITOIRES (de 19,7 % POUR NORD ET SUD LOIRE À 14,5 % POUR ROMORANTIN).

Répartition des bénéficiaires du RMI par CLI
selon le niveau d'études en 2002 (en %)⁵

Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	7,7	9,6	5,9	7,4	7,6
Niveau IV	10,3	10,1	8,6	7,8	9,4
Niveau V	24,6	28,8	30,4	26,8	27,3
Niveaux V bis et VI	57,5	51,5	55,2	58,0	55,7

Méthodologie

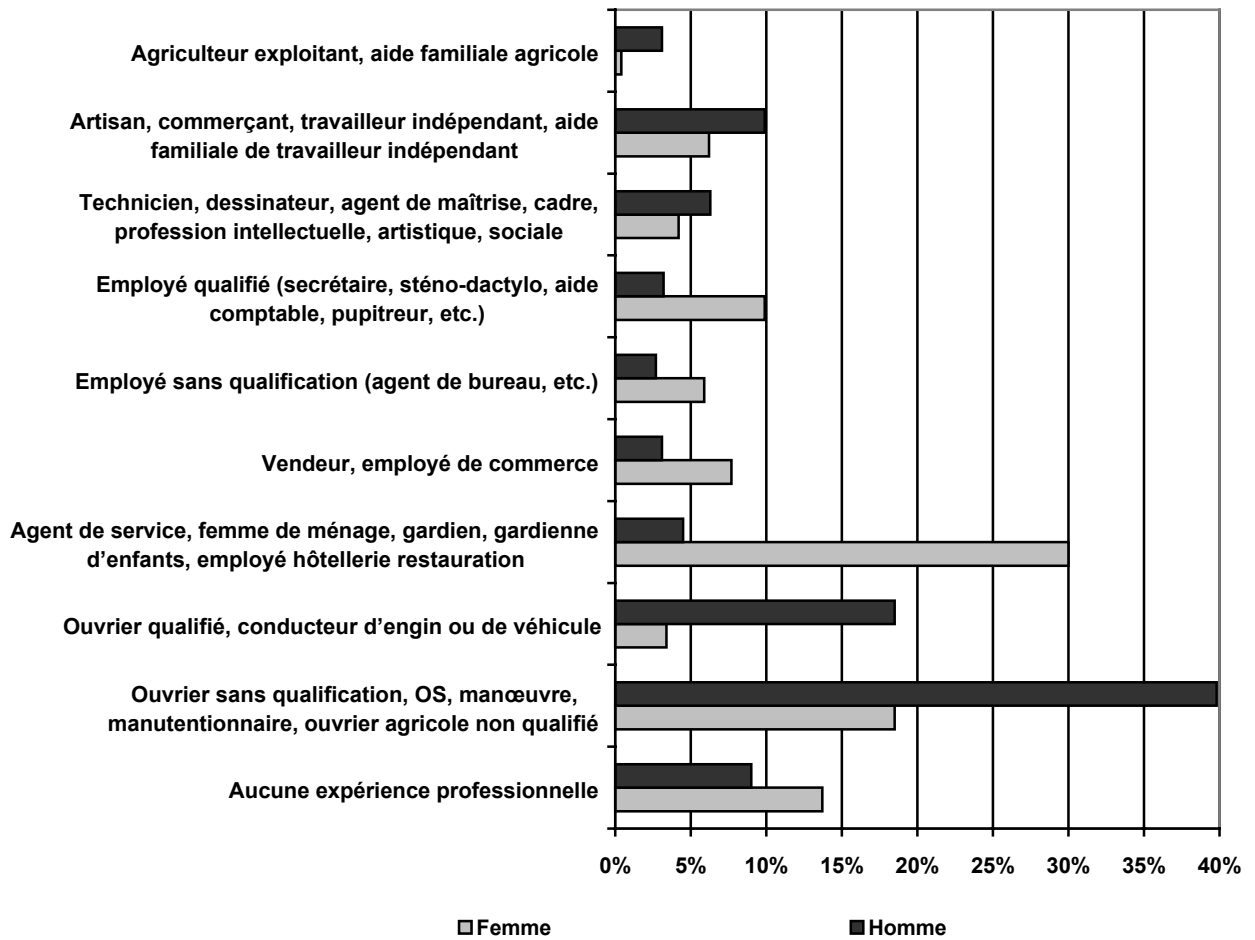
Niveaux de formation

- I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ;
- II : diplôme de niveau Bac + 3 ;
- III : diplôme de niveau Bac + 2 ;
- IV : diplôme de niveau Bac ;
- V : diplôme de niveau BEP, CAP ;
- V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ;
- VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

⁵ Pour ce tableau et les analyses suivantes, les pourcentages pris en compte sont calculés déduction faite des non réponses.

PEU DE BÉNÉFICIAIRES ONT OCCUPÉ UN EMPLOI QUALIFIÉ

Répartition des bénéficiaires du RMI par sexe selon le métier le plus souvent exercé (en %)



- **UNE MINORITÉ DES BÉNÉFICIAIRES (22,3 %) ONT OCCUPÉ UN EMPLOI QUALIFIÉ⁶ (21,4 % EN 2001), CETTE PROPORTION VARIE BEAUCOUP SELON LES TERRITOIRES PASSANT DE 17,7 % SUR CELUI DE Blois Agglomération à 26,8 % SUR LA CLI Nord et Sud Loire.**
- **LA RÉPARTITION PAR QUALIFICATION RESTE RELATIVEMENT CONSTANTE PAR RAPPORT À 2001 : LES FEMMES DEMEURENT PRÉSENTES DANS LES MÉTIERS D'ENTRETIEN ET D'AGENT DE SERVICE TANDIS QUE LES HOMMES ONT EXERCÉ POUR UNE GRANDE PART DES FONCTIONS D'OUVRIERS NON QUALIFIÉS (39,8 %)**

Part des bénéficiaires du RMI ayant auparavant exercé un emploi qualifié par CLI (en %)

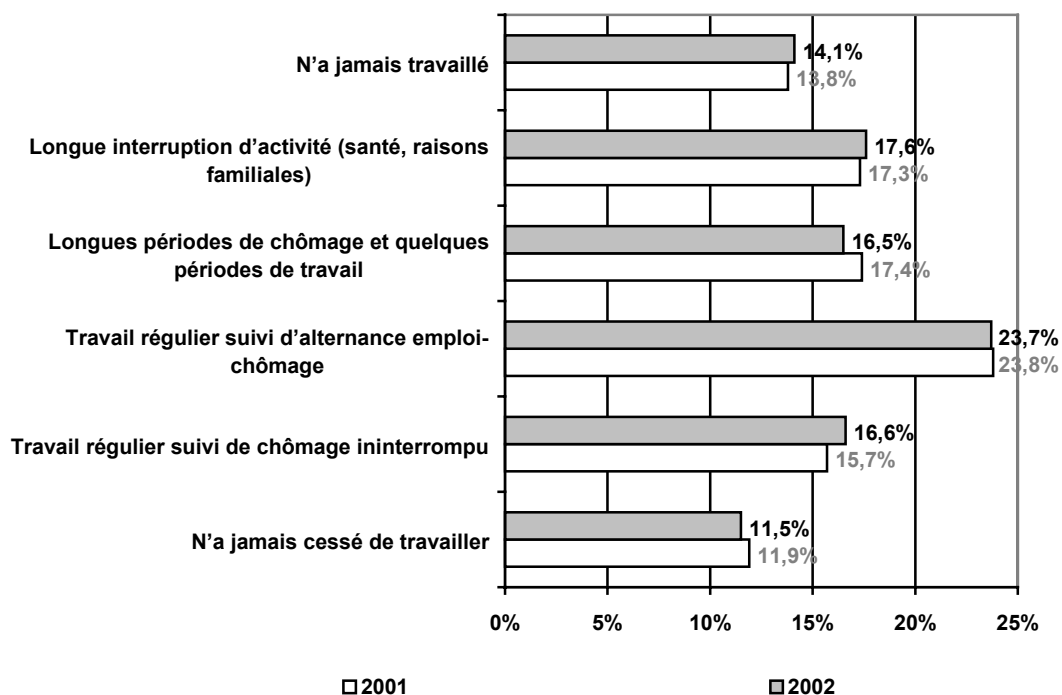
Année	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
2002 (2001)	17,7 (15,9)	26,8 (26,5)	23,6 (23,4)	24,6 (24,9)	22,3 (21,4)

⁶ Ouvrier ou employé qualifié, cadre ou agent de maîtrise.

1.4. DEGRÉ D'ÉLOIGNEMENT AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

L'INSCRIPTION FAIT SUITE À UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ DANS LA MOITIÉ DES CAS __

Répartition des bénéficiaires du RMI selon le passé professionnel en 2001 et 2002 (en %) à l'entrée dans le dispositif



➤ **35 % DES BÉNÉFICIAIRES ONT ALTERNÉ DES SITUATIONS D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE OU N'ONT JAMAIS CESSÉ DE TRAVAILLER. EN REVANCHE, DANS LA MOITIÉ DES CAS (DANS 6 CAS SUR 10 SUR LA CLI DE ROMORANTIN), L'INSCRIPTION FAISAIT SUITE À UNE LONGUE PÉRIODE D'INACTIVITÉ⁷.**

⁷ Sont regroupés ici « Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales) », « Travail régulier suivi de chômage ininterrompu » et « Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail ».

**Répartition des bénéficiaires par CLI selon le passé professionnel en 2002 (en %)
à l'entrée dans le dispositif**

Passé professionnel	Blois agglo.	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais cessé de travailler	8	17,6	9,8	14,2	11,5
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	17,1	12,4	21,9	12,9	16,6
Travail régulier suivi d'alternance emploi-chômage	26,7	24,1	18,7	24,2	23,7
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	13,1	15,6	19,8	20,3	16,5
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	18,8	16,7	17,3	16,3	17,6
N'a jamais travaillé	16,4	13,6	12,4	12,2	14,1

L'INACTIVITÉ EST SUPÉRIEURE À TROIS ANS POUR UN QUART DES BÉNÉFICIAIRES _____

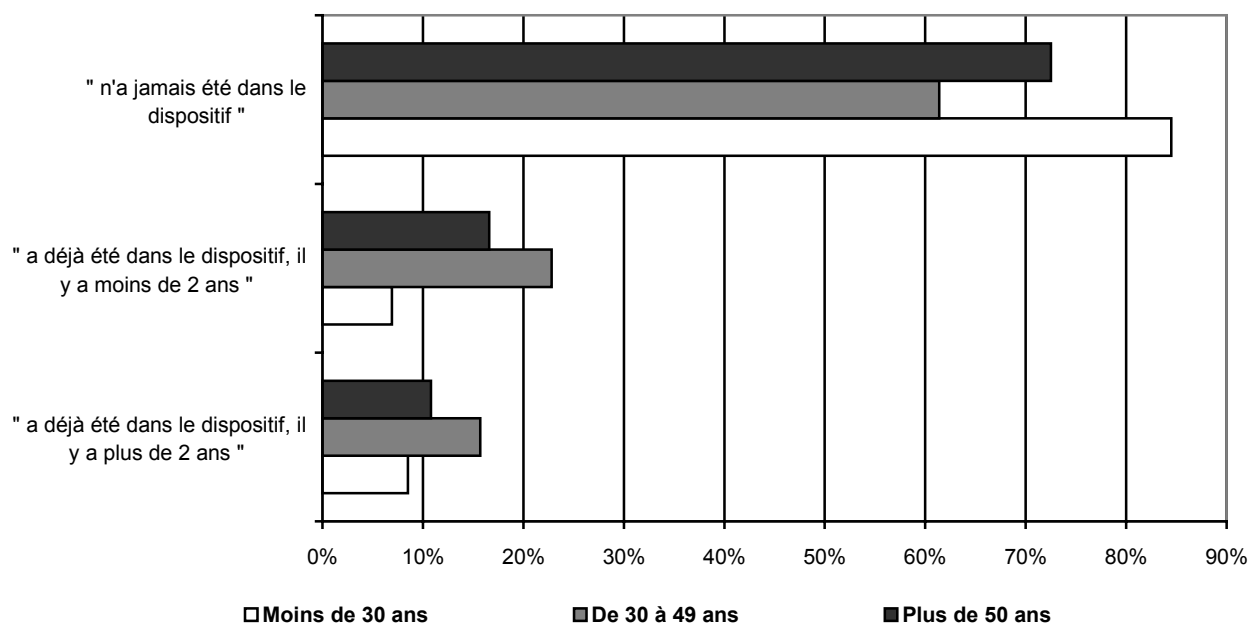
**Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'ancienneté d'inactivité en 2002 (en %)
à l'entrée dans le dispositif**

Ancienneté d'inactivité	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais travaillé	16,9	12,5	13	12,2	14,3
Moins d'un an	36	41,8	33,7	40,9	37,4
De un an à moins de trois ans	24,1	21,1	25,1	24,1	23,7
Trois ans et plus	23	24,5	28,2	22,8	24,6

- **ON NE CONSTATE AUCUN ÉCART SIGNIFICATIF PAR RAPPORT À 2001.**
- **AU MOMENT DE SON ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF, UN BÉNÉFICIAIRE SUR QUATRE ÉTAIT INACTIF DEPUIS PLUS DE 3 ANS (28 % POUR LA CLI DE ROMORANTIN), UN SUR SEPT N'A JAMAIS TRAVAILLÉ.**

Trois bénéficiaires sur dix sont d'anciens érémissites

Répartition des bénéficiaires du RMI
par tranche d'âge selon la récurrence dans le dispositif en 2002 (en %)



➤ **Plus de trois bénéficiaires sur dix sont d'anciens érémissites (+ 2,4 points par rapport à 2001), près d'un tiers dans la CLI de Vendôme.**

Répartition des bénéficiaires par CLI
selon la récurrence dans le dispositif en 2002 (en %)
à l'entrée dans le dispositif

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
« N'a jamais été dans le dispositif »	69,1	72,5	69,1	67,6	69,6
« A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans »	12,9	11,3	13,9	13,6	12,9
« A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans »	18	16,2	17	18,7	17,5

1.5. DEGRÉ D'INTÉGRATION SOCIALE

Méthodologie

L'analyse des résultats portant sur l'état de santé et l'accès aux soins s'appuie sur les éléments fournis lors de la signature du dernier contrat d'insertion. Elle porte sur 1 851 bénéficiaires (1 680 en 2001).

- **36 % DES BÉNÉFICIAIRES DÉCLARENT CONNAÎTRE DES PROBLÈMES DE SANTÉ.**
- **CETTE PROPORTION EST STABLE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.**
- **DES ÉCARTS APPARAÎSENT SELON LES TERRITOIRES VARIANT DE 46 % POUR LA CLI DE VENDÔME À 30 % POUR CELLE DE Blois AGGLOMÉRATION.**

Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'existence de difficultés de santé en 2002 (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion

Existence de difficultés de santé	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Oui	30,2	34,2	41,1	45,6	36
Non	69,8	65,8	58,9	54,4	64

- **DE PLUS EN PLUS DE BÉNÉFICIAIRES AUX PRISES AVEC DES PROBLÈMES DE LOGEMENT (23,7 % CONTRE 22 % EN 2001).**
- **LES BÉNÉFICIAIRES DES CLI Blois AGGLOMÉRATION ET DE VENDÔME SONT LES PLUS TOUCHÉS.**
- **LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES SELON LE STATUT D'OCCUPATION ET LE TYPE D'HÉBERGEMENT EST QUASI STABLE PAR RAPPORT À 2001.**
- **8,1 % D'ENTRE EUX VIVENT DANS UN LOGEMENT PRÉCAIRE ET 32,1 % DEMEURENT AU DOMICILE FAMILIAL OU CHEZ DES AMIS.**

Répartition des bénéficiaires par CLI selon l'existence de problèmes liés au logement en 2002 (en %) à l'entrée dans le dispositif

Existence de problèmes liés au logement	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Oui	28	22,5	17,8	24,2	23,7
Non	72	77,5	82,2	75,8	76,3

- **UNE LÉGÈRE DÉGRADATION DE L'ASSISE FINANCIÈRE DES BÉNÉFICIAIRES (+ 1,3 point de la part de ceux ayant des dettes).**
- **LA SITUATION PARAÎT PLUS DIFFICILE DANS LA CLI DE VENDÔME OÙ PRÈS DE 4 BÉNÉFICIAIRES SUR 10 DÉCLARENT AVOIR DES DETTES.**

**Répartition des bénéficiaires par CLI
selon l'existence de dettes dans la famille en 2002 (en %)
à l'entrée dans le dispositif**

Existence de dettes dans la famille	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Oui	33,9	26,2	31	38,9	32,3
Non	66,1	73,8	69	61,1	67,7

- **56 % SEULEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CLI Blois agglomération disposent d'un permis de conduire (FEMMES 46 %, HOMMES 68,1 %), CONTRE 61 % POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES DU DÉPARTEMENT.**
- **EN REVANCHE, CETTE PROPORTION EST SUPÉRIEURE À 68 % DANS LA CLI DE NORD ET Sud LOIRE.**

**Répartition des bénéficiaires par CLI
selon la possession du permis de conduire en 2002 (en %)
à l'entrée dans le dispositif**

Possession du permis de conduire	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Oui	56	68,2	61	62,2	61
Non	44	31,8	39	37,8	39

1.6. SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES AU REGARD DE L'EMPLOI

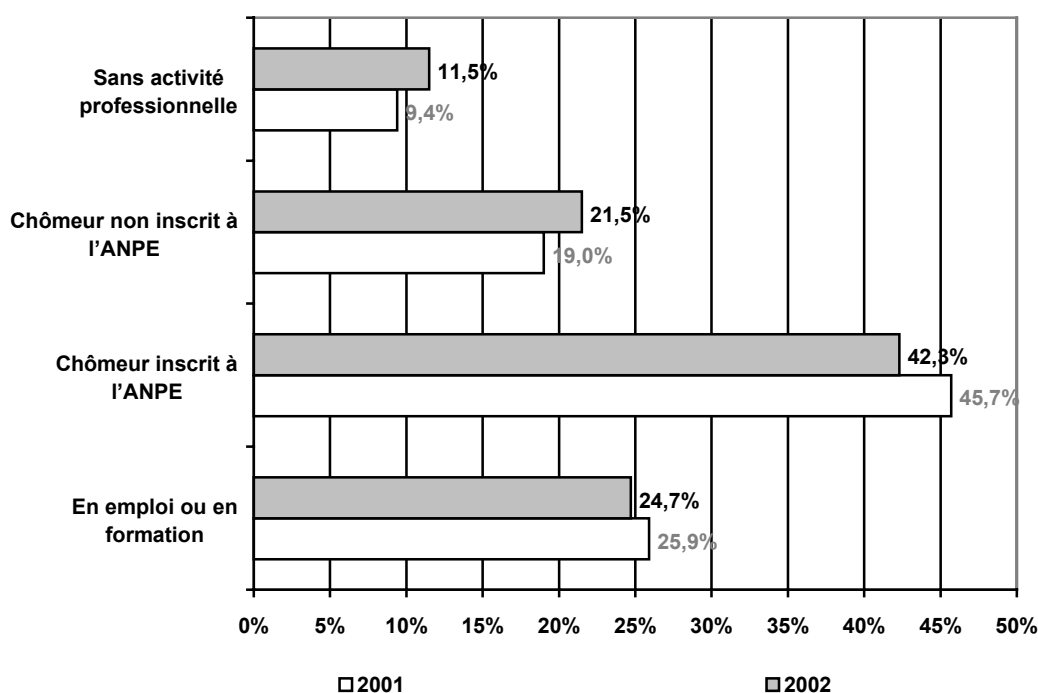
Méthodologie

Cette analyse complémentaire est basée sur les informations fournies lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion.

Il s'agit d'une amélioration par rapport au premier tableau de bord où seules les informations contenues dans les premiers contrats avaient pu être exploitées. Celle-ci a été rendue possible grâce à un lourd traitement informatique. L'analyse porte respectivement sur les bénéficiaires ayant fait l'objet d'un suivi détaillé dans l'échéancier CLI depuis janvier 1995 (respectivement 1 680 et 1 851 pour les années 2001 et 2002).

PRÈS DES 2/3 DES BÉNÉFICIAIRES SONT AU CHÔMAGE

Répartition des bénéficiaires selon leur situation professionnelle en 2001 et 2002 (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion



- PRÈS DES 2/3 DES BÉNÉFICIAIRES SE DÉCLARENT CHÔMEURS (64 % ENVIRON POUR LES DEUX ANNÉES).
- UN QUART EST EN EMPLOI OU EN FORMATION.
- ON CONSTATE UNE BAISSSE DE LA PART DE CEUX INSCRITS À L'ANPE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (- 3,5 points).
- EN REVANCHE, LA PART DES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (NI AU CHÔMAGE, NI EN ACTIVITÉ) PROGRESSE DE 2,2 points.

2. LES ENTRANTS 2002

Méthodologie

L'analyse qui suit porte sur les caractéristiques de la population entrée dans le dispositif en 2002.

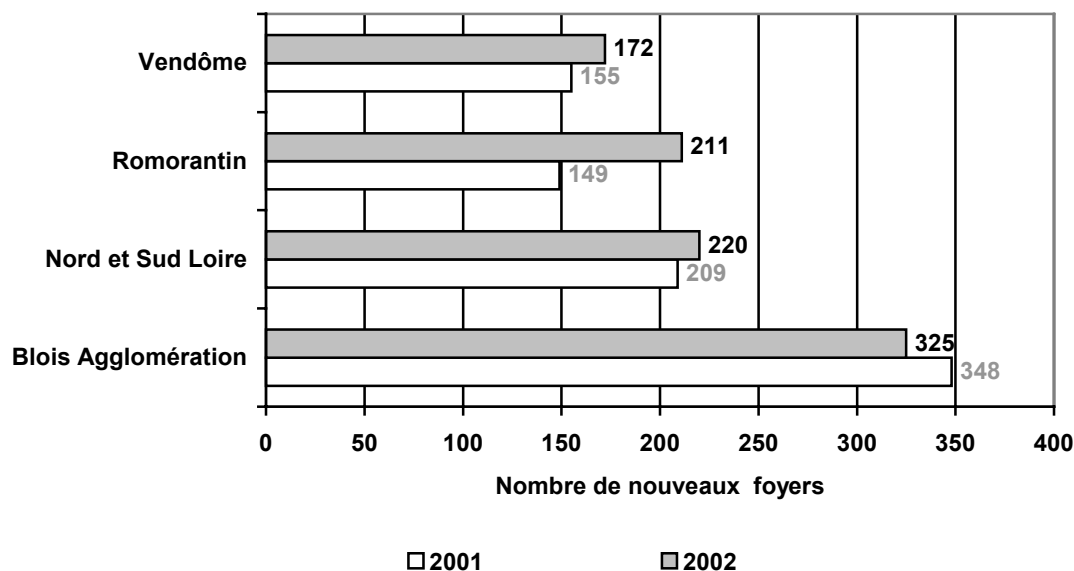
Les informations utilisées ont été recueillies dans les bulletins de « Suivi statistique des bénéficiaires du RMI » établis lors de la demande (928 en 2002).

Les caractéristiques comparées des entrants, des sortants et de l'ensemble des bénéficiaires font l'objet de la partie 4 (page 45 et suivantes).

2.1. DONNÉES DE CADRAGE ET PROFIL DES ENTRANTS

	Blois Agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre de foyers entrés dans le dispositif en					
2001	348	209	149	155	861
2002	325	220	211	172	928
Evolution 2002/2001 en %	- 6,6	+ 5,3	+ 41,6 ⁸	+ 11	+ 7,8
Part de la CLI en % du total départemental des entrants					
2001	40,4	24,3	17,3	18	100
2002	35,0	23,7	22,7	18,5	100

Répartition des nouveaux foyers bénéficiaires par CLI

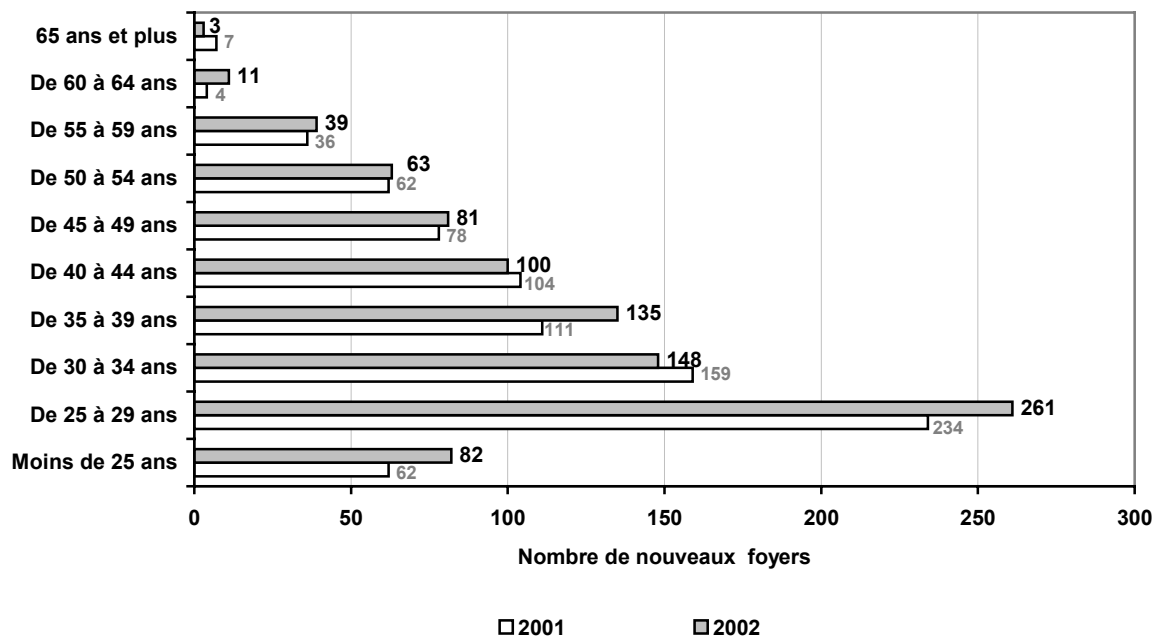


➤ **928 foyers sont entrés dans le dispositif en 2002, soit 1 297 personnes couvertes au total avec les ayants droits (conjointes et concubins, enfants).**

⁸ Chiffre vérifié et validé. Aucune explication n'a pu être fournie.

DES NOUVEAUX ENTRANTS DE PLUS EN PLUS JEUNES

Répartition des entrants par âge en 2001 et 2002



- **37 % des nouveaux entrants ont moins de 30 ans (34,5 % en 2001).**
- **Cette proportion atteint 42 % dans les CLI de Blois agglomération et Romorantin.**
- **Notons l'accroissement sensible de la part des 35-39 ans (+ 21,6 %) et de celle des 25-29 ans (+ 11 %).**

Répartition des entrants selon l'âge du bénéficiaire par CLI en 2002 (en %)

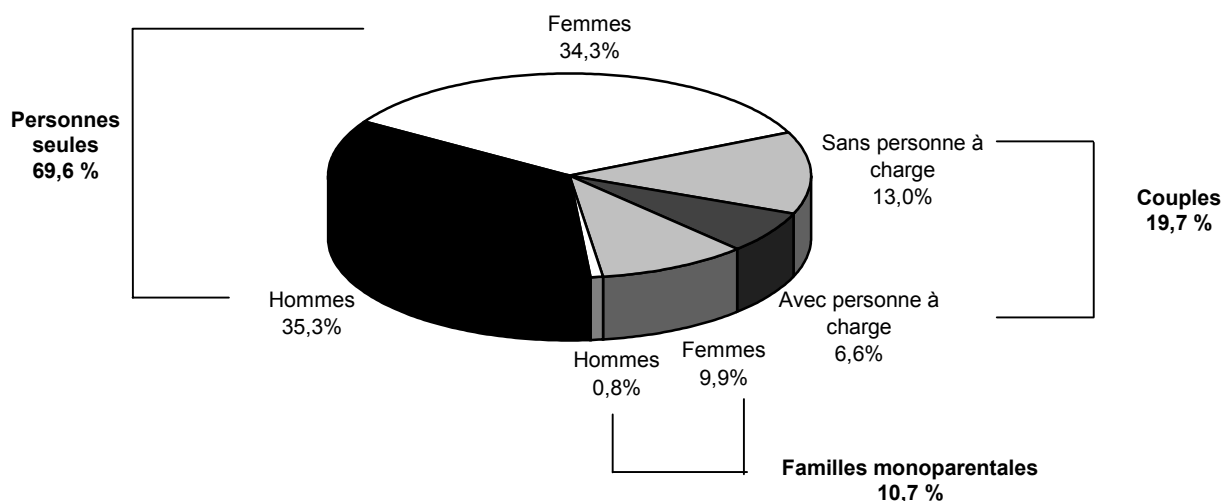
Age	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 25 ans	9,3	6	10,0	10,5	8,9
De 25 à 29 ans	33	21,8	32,2	22,7	28,3
De 30 à 34 ans	17,9	13,9	13,3	18,6	16
De 35 à 39 ans	13,6	19	12,3	14	14,6
De 40 à 44 ans	6,5	15,7	11,4	12,2	10,8
De 45 à 49 ans	6,8	11,1	10,4	7,6	8,8
Plus de 50 ans	13	12,5	10,4	14,5	12,6

Répartition des entrants par sexe, âge et nationalité, en 2001 et 2002 (en %)

	2002	2001
Sexe		
Femmes	56,4	58
Hommes	43,6	42
Age		
Moins de 30 ans	37,2	34,5
Entre 30 et 49 ans	50,3	52,8
Plus de 50 ans	12,6	12,7
Nationalité		
Française	87,6	85,4
Etrangère	12,4	14,6

DES PERSONNES VIVANT SEULES EN GRANDE MAJORITÉ

Répartition des entrants selon la composition familiale (en %)



- **Baisse du poids des familles monoparentales parmi les entrants (- 2,6 points).**
- **Près de 7 nouveaux bénéficiaires sur 10 sont des personnes seules sans charge de famille.**

Principales caractéristiques des entrants de moins de 25 ans

Les effectifs pour lesquels les informations détaillées sont disponibles se révèlent peu étoffés. Le tableau ci-dessous est donc à considérer avec la plus grande prudence.

	2002	2001
Sexe		
Femmes	91,5	88,7
Hommes	8,5	11,3
Situation familiale		
Couples avec enfant	19,4	10,9
Couples sans enfant	47,2	40,0
Familles monoparentales	6,9	20,0
Personnes seules	26,4	29,1
Situation professionnelle	4 réponses sur 82	10 réponses sur 62
Niveau d'études		
Niveaux I, II et III	3,9	0
Niveau IV	15,6	15,1
Niveau V	32,5	18,9
Niveaux V bis et VI	48,1	66,0
Qualification	60 réponses sur 82	44 réponses sur 62

2.2. DEGRÉ d'EMPLOYABILITÉ

DES NOUVEAUX ENTRANTS plus diplômés

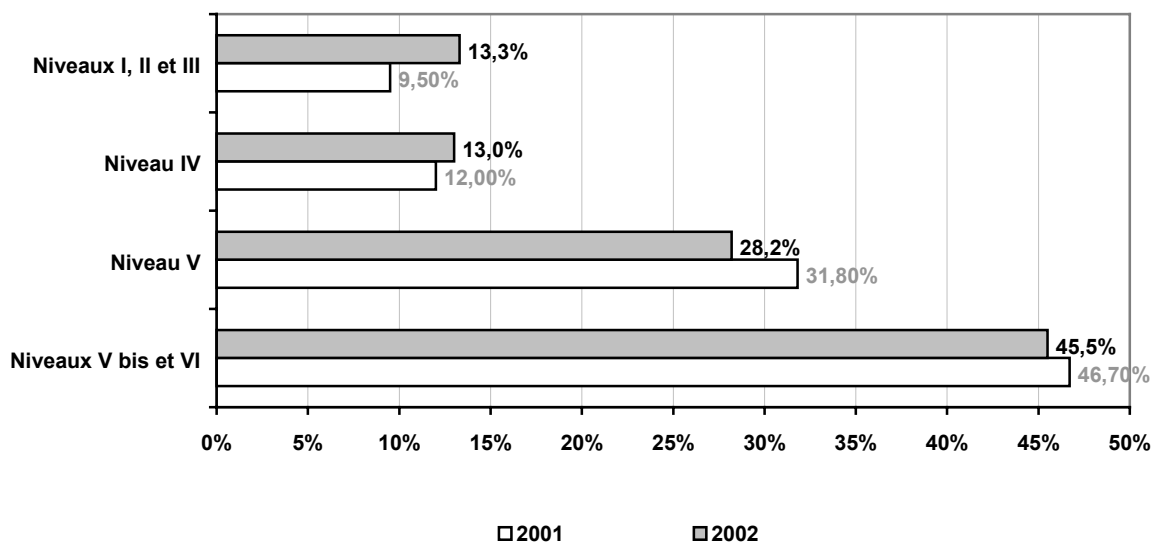
- **26,3 %** possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ou au moins équivalent au baccalauréat contre **21,5 %** en 2001.
- **17,2 %** des entrants de la Cli Nord et Sud Loire possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur.
- **A contrario, les entrants de Blois Agglomération ont un faible niveau de formation.**

Méthodologie

Niveaux de formation

- I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ;
- II : diplôme de niveau Bac + 3 ;
- III : diplôme de niveau Bac + 2 ;
- IV : diplôme de niveau Bac ;
- V : diplôme de niveau BEP, CAP ;
- V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme ;
- VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

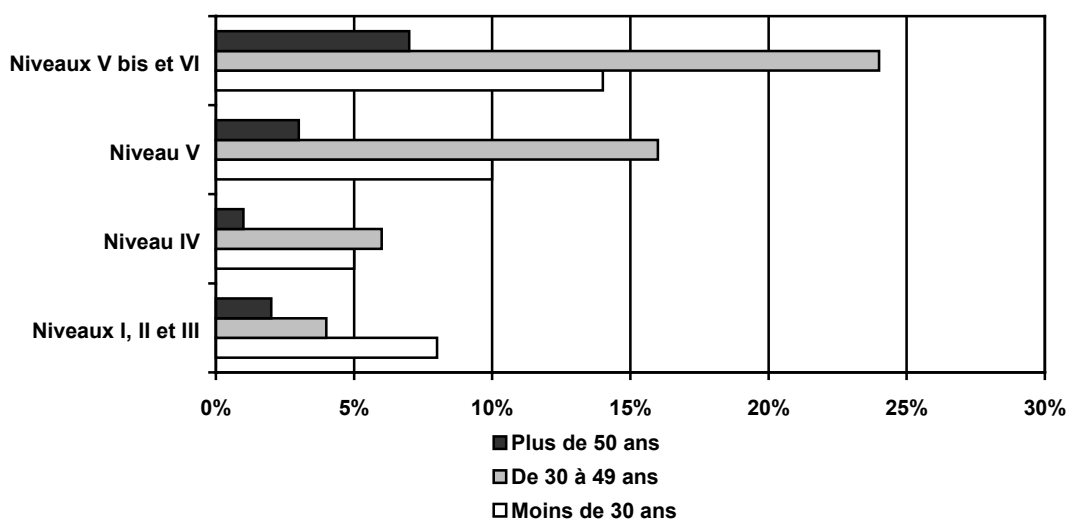
Répartition des entrants par niveau d'études en 2001 et 2002 (en %)



Répartition des entrants par CLI selon le niveau d'études en 2002 (en %)

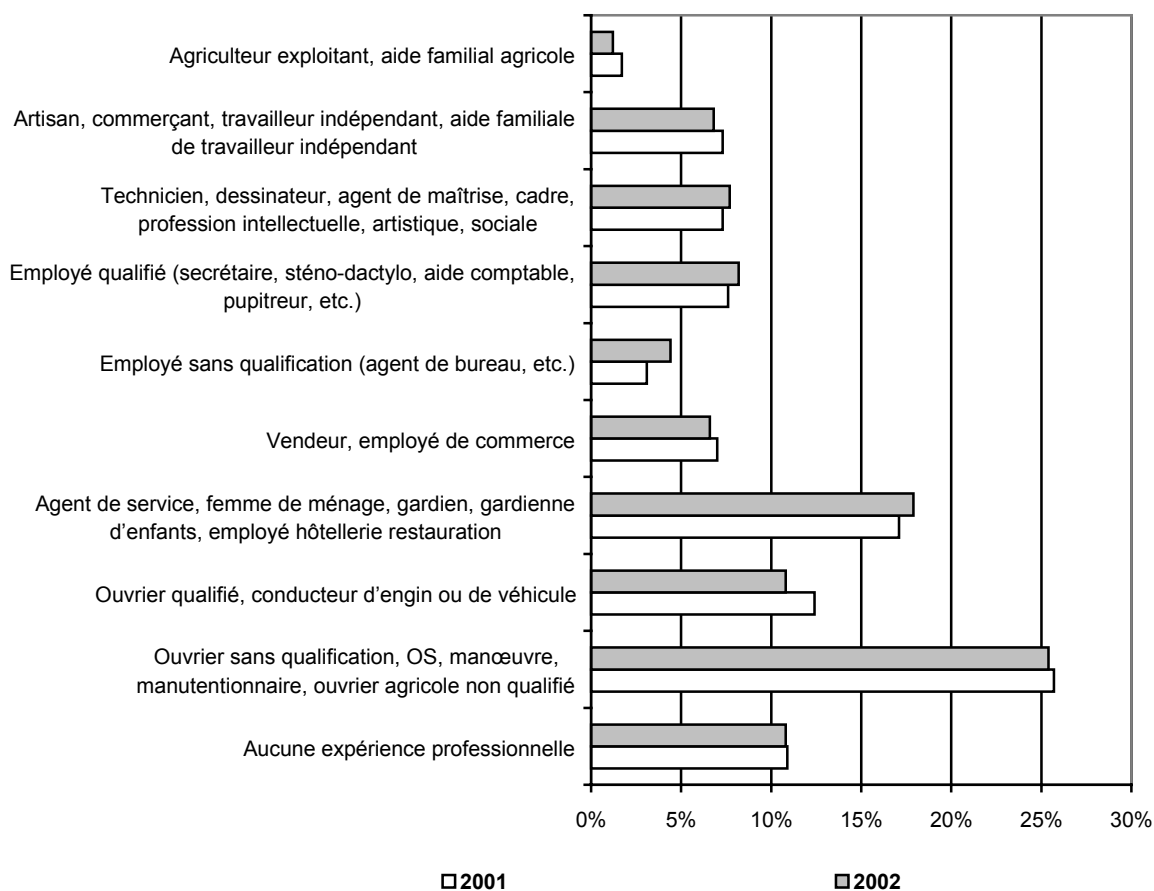
Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	12,7	17,2	10,4	13	13,3
Niveau IV	14,4	12,7	12,3	11,7	13
Niveau V	24,8	27	34,1	28,6	28,2
Niveaux V bis et VI	48,0	43,1	43,1	46,8	45,5

Répartition des entrants par tranche d'âge selon le niveau d'études en 2002 (en %)



DES ENTRANTS PEU QUALIFIÉS

Répartition des entrants selon le métier le plus souvent exercé en 2001 et 2002 (en %)



- **LA DIFFÉRENCE ENTRE LES 2 ANNÉES SE RÉVÈLE ASSEZ PEU IMPORTANTE. SOULIGNONS QUAND MÊME LA FAIBLE PART DES BÉNÉFICIAIRES AYANT UN EMPLOI QUALIFIÉ (26,8 %), EN LÉGÈRE BAISSÉ PAR RAPPORT À 2001 (27,3 %).**
- **L'EXAMEN PAR CLI MONTRE QUE LES ENTRANTS DE BLOIS AGGLOMÉRATION SONT GLOBALEMENT MOINS QUALIFIÉS QUE LA TOTALITÉ DES ENTRANTS, INVERSEMENT CEUX DE VENDÔME PLUS QUALIFIÉS.**

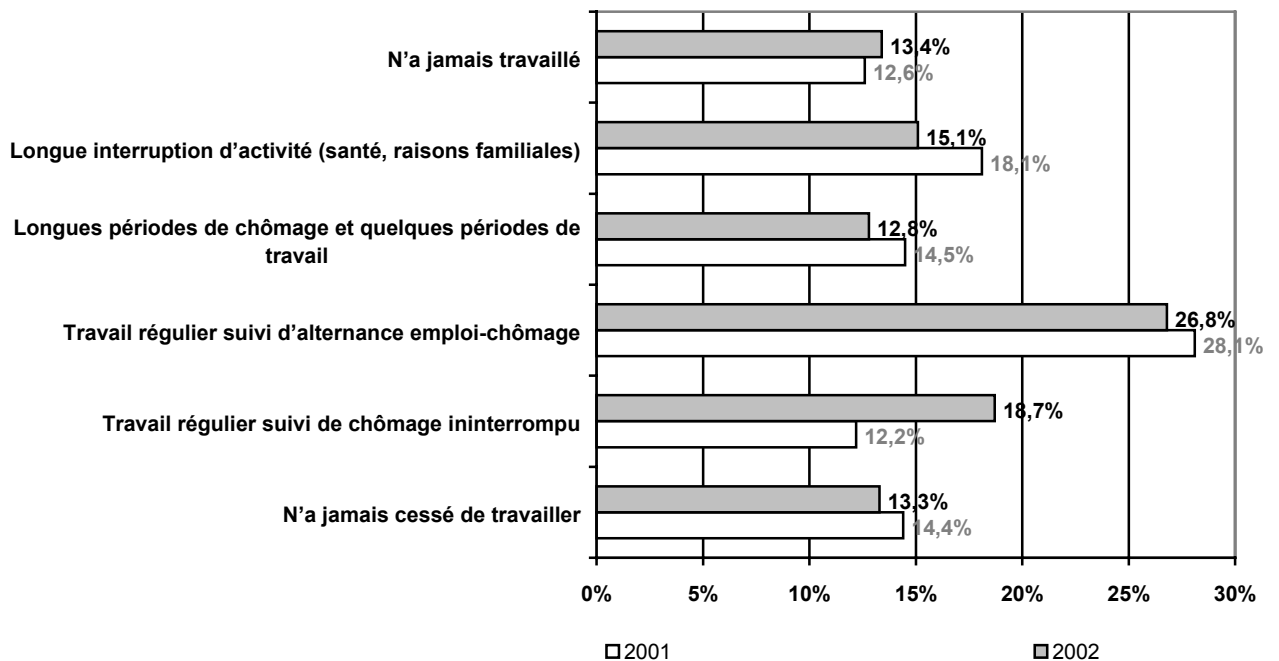
Part des entrants ayant auparavant exercé un emploi qualifié par CLI (en %)

Année	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
2002	23,1	28,7	27,3	30,6	26,8
2001	20,4	34,8	25,2	35,8	27,3

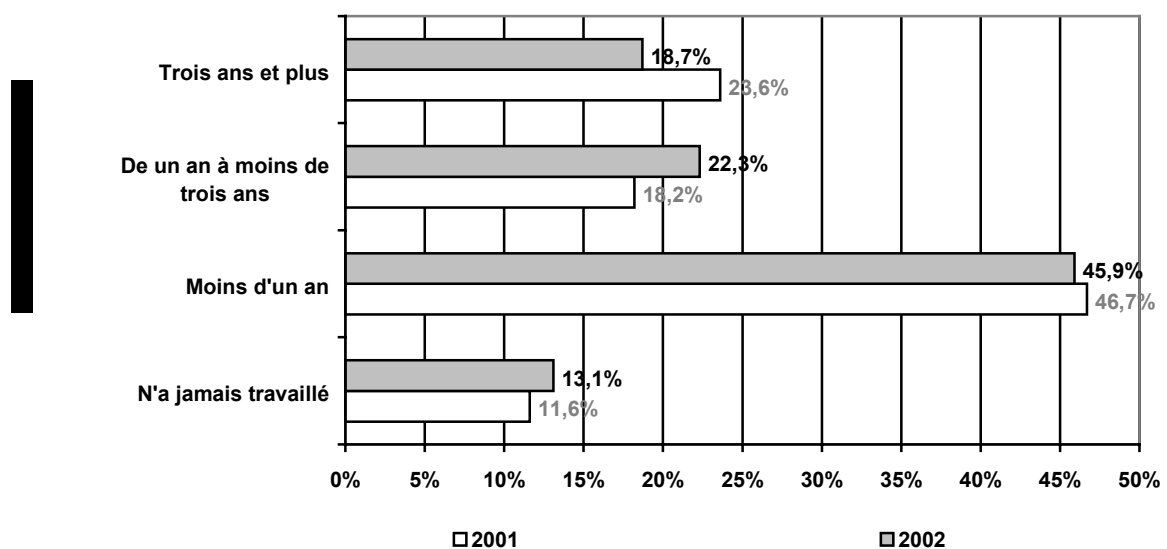
2.3. DEGRÉ D'ÉLOIGNEMENT AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

➤ PROGRESSION DE 6,5 POINTS DES BÉNÉFICIAIRES AYANT CONNU UN CHÔMAGE ININTERROMPU (FAISANT SUITE À UNE PÉRIODE DE TRAVAIL RÉGULIER) AVANT D'ENTRER DANS LE DISPOSITIF.

Répartition des entrants selon le passé professionnel en 2001 et 2002 (en %) à l'entrée dans le dispositif



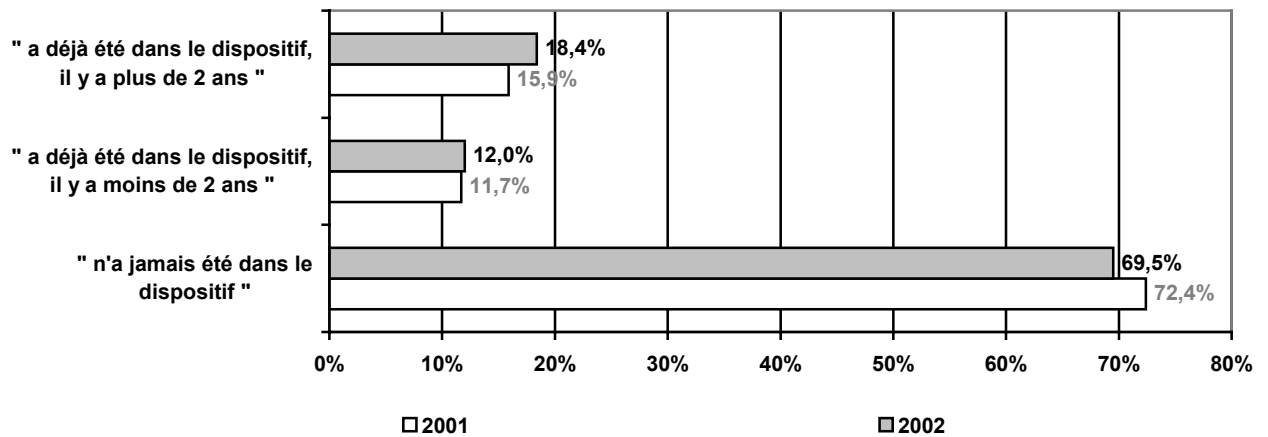
Répartition des entrants selon l'ancienneté d'inactivité en 2001 et 2002 (en %) à l'entrée dans le dispositif



➤ 45 % DES ENTRANTS EN 2002 ONT OCCUPÉ UN EMPLOI DANS LES 12 MOIS PRÉCÉDANT LEUR INSCRIPTION.
 ➤ LA PROPORTION DES BÉNÉFICIAIRES N'AYANT JAMAIS TRAVAILLÉ PROGRESSE DE 1,5 POINT.

30 % DES NOUVEAUX ENTRANTS SONT D'ANCIENS ÉRÉMISTES

Répartition des entrants selon la récurrence dans le dispositif en 2001 et 2002 (en %)

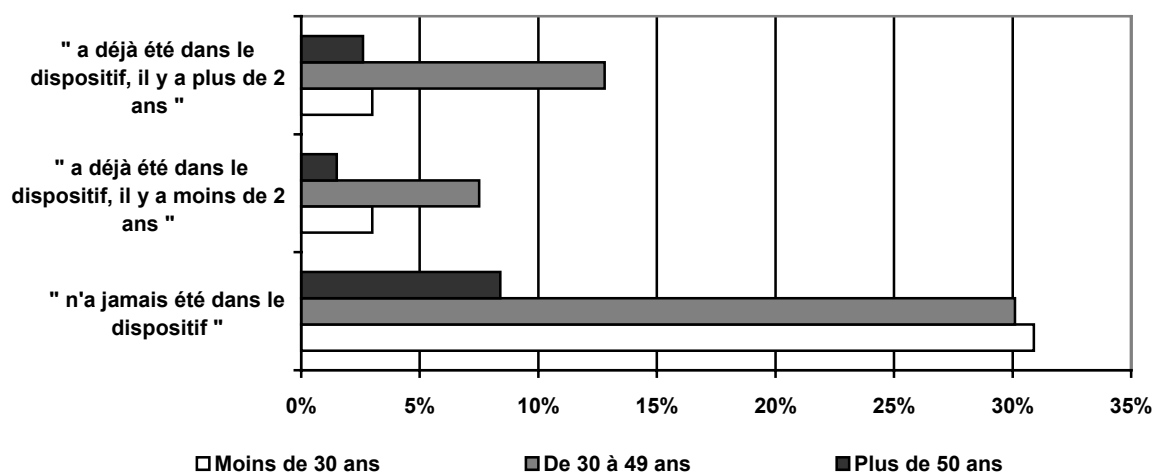


- **TROIS ENTRANTS SUR DIX SONT D'ANCIENS ÉRÉMISTES (27,5 % EN 2001), UN TIERS DANS LES CLI DE ROMORANTIN ET VENDÔME.**
- **CETTE PROPORTION ATTEINT PLUS DE 40 % POUR LA TRANCHE D'ÂGE DES 30 À 49 ANS.**

Répartition des entrants selon la récurrence dans le dispositif en 2002 (en %)

Récurrence dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
« N'a jamais été dans le dispositif »	73,2	68,2	67,5	66,9	69,5
« A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans »	10,0	12,6	13,4	13,4	12,0
« A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans »	16,8	19,2	19,1	19,8	18,4

Répartition des entrants par tranche d'âge selon la récurrence dans le dispositif en 2002 (en %)



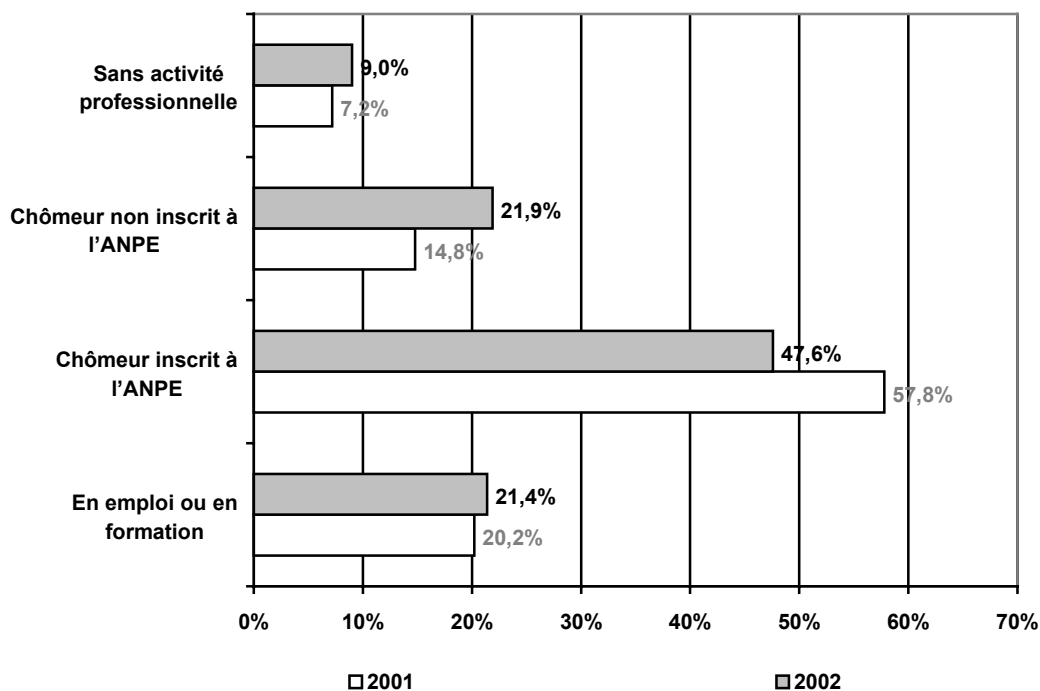
2.4. DEGRÉ D'INTÉGRATION SOCIALE

- MOINS D'ENTRANTS CONFRONTÉS À DES PROBLÈMES DE SANTÉ (28,1 % CONTRE 32,3 % EN 2001).
- DE PLUS EN PLUS D'ENTRANTS AFFECTÉS PAR DES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT (25,3 % CONTRE 22,6 % EN 2001) MAIS PEU DE CHANGEMENTS QUANT À LEUR STATUT D'OCCUPATION.
- PEU DE MODIFICATIONS DE L'ASSISE FINANCIÈRE DES ENTRANTS EN 2002 : 36 % DÉCLARENT AVOIR DES DETTES (35,4 % EN 2001).
- PEU DE CHANGEMENTS DANS LA SITUATION À L'ÉGARD DE LA MOBILITÉ : UN TIERS DES ENTRANTS NE POSSÈDENT PAS DE PERMIS DE CONDUIRE (FEMMES 39 %, HOMMES 28,1 %).

2.5. SITUATION DES ENTRANTS AU REGARD DE L'EMPLOI

Baisse sensible des entrants au chômage inscrits à l'ANPE

Répartition des entrants selon leur situation professionnelle en 2001 et 2002 (en %) lors du dernier contrat d'insertion



- LES CHÔMEURS SONT MOINS NOMBREUX EN PROPORTION (- 3 points). PARMI CEUX-CI LA RÉPARTITION EN STRUCTURE CONNAÎT UNE ÉVOLUTION SENSIBLE : baisse de la part des inscrits à l'ANPE (- 11 points) AU PROFIT DE CEUX QUI NE LE SONT PAS.
- TRÈS PEU DE MODIFICATIONS POUR LES AUTRES CATÉGORIES.

3. LES SORTIES DU DISPOSITIF EN 2002

Méthodologie

Les bénéficiaires sortis du dispositif au cours de l'année 2002 correspondent aux bénéficiaires présents dans le dispositif début janvier 2002 qu'on ne retrouve plus dans l'extraction effectuée début janvier 2003. Cette observation ne tient donc pas compte des bénéficiaires entrés et sortis au cours de l'année. Ce type d'exploitation est rendu possible pour la première année. De ce fait, l'analyse qui suit ne comporte aucun élément d'évolution. En revanche, il a semblé pertinent de comparer les caractéristiques des sortants avec celles de l'ensemble de bénéficiaires présents dans le dispositif fin 2001.

Les caractéristiques comparées des entrants, des sortants et de l'ensemble des bénéficiaires font l'objet de la partie 4 (page 45 et suivantes).

3.1. DONNÉES DE CADRAGE ET PROFIL DES SORTANTS

Plus d'un quart des bénéficiaires sont sortis dans le courant de l'année 2002

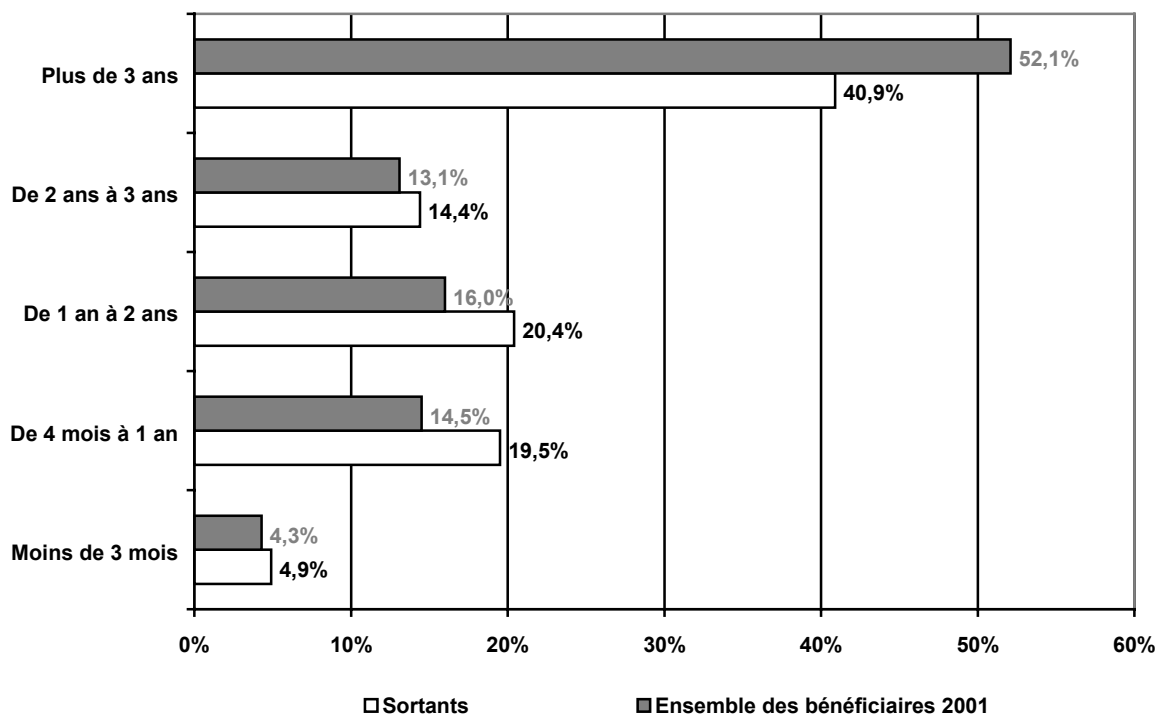
	Blois Agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Nombre de foyers sortis du dispositif en 2002	409	278	288	209	1 184
Part de la CLI en %	34,5	23,5	24,3	17,7	100
Part des foyers sortis en 2002 par rapport à l'ensemble des bénéficiaires fin 2001	24	26,5	32	28,7	27

- **27 % DES BÉNÉFICIAIRES PRÉSENTS DANS LE DISPOSITIF FIN 2001 SONT SORTIS DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 2002.**
- **LE MOUVEMENT EST PLUS ACCENTUÉ DANS LA CLI DE ROMORANTIN (32 %) ; À L'INVERSE IL EST PLUS FAIBLE DANS CELLE DE BLOIS AGGLOMÉRATION (24 %).**

UNE ANCIENNETÉ MOINDRE DANS LE DISPOSITIF POUR LES SORTANTS

- **UN QUART DES SORTANTS ÉTAIENT DANS LE DISPOSITIF DEPUIS MOINS D'UN AN (MOYENNE DE L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES EN 2001 18,8 %).**
- **41 % DES SORTANTS ÉTAIENT PRÉSENTS DEPUIS PLUS DE TROIS ANS CONTRE 52 % POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES.**
- **LES ÉCARTS SONT ASSEZ SENSIBLES ENTRE LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES : ANCIENNETÉ PLUS ÉLEVÉE SUR LE ROMORANTINAIS ET PLUS FAIBLE SUR LA CLI NORD ET SUD LOIRE.**

Comparaison de l'ancienneté dans le dispositif des sortants par rapport à l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 (en %)

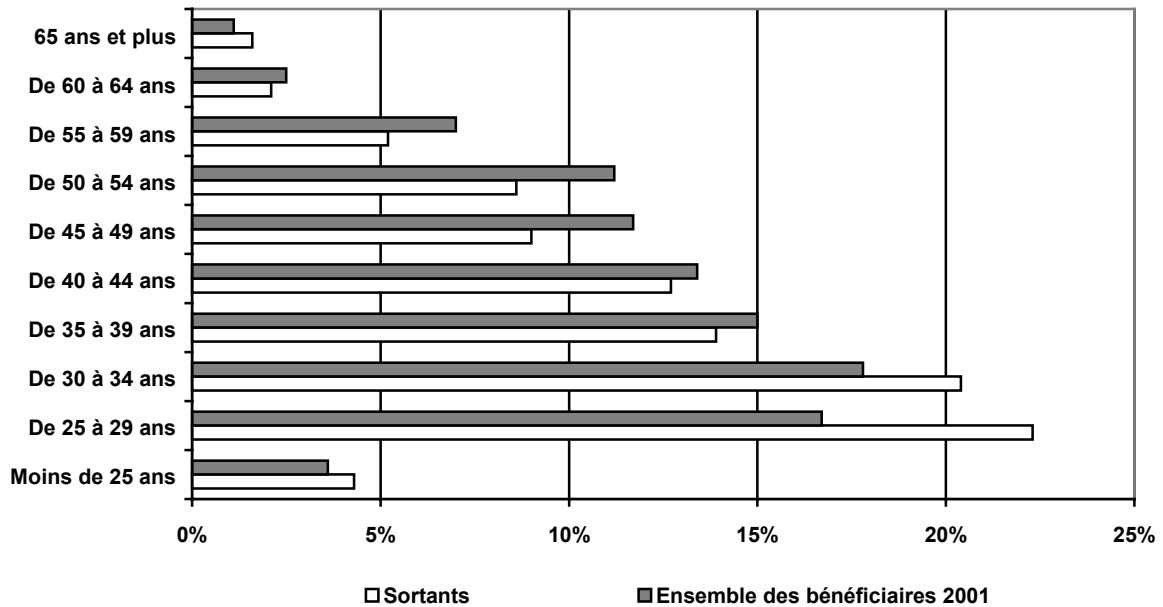


Répartition des sortants par CLI selon l'ancienneté dans le dispositif en 2002 (en %)

Ancienneté dans le dispositif	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Moins de 3 mois	6,4	4,7	3,1	4,8	4,9
De 4 mois à 1 an	18,3	21,2	15,6	24,9	19,5
De 1 an à 2 ans	19,1	23,4	22,6	15,8	20,4
De 2 ans à 3 ans	13,2	14	14,9	16,3	14,4
Plus de 3 ans	43	36,7	43,8	38,3	40,9

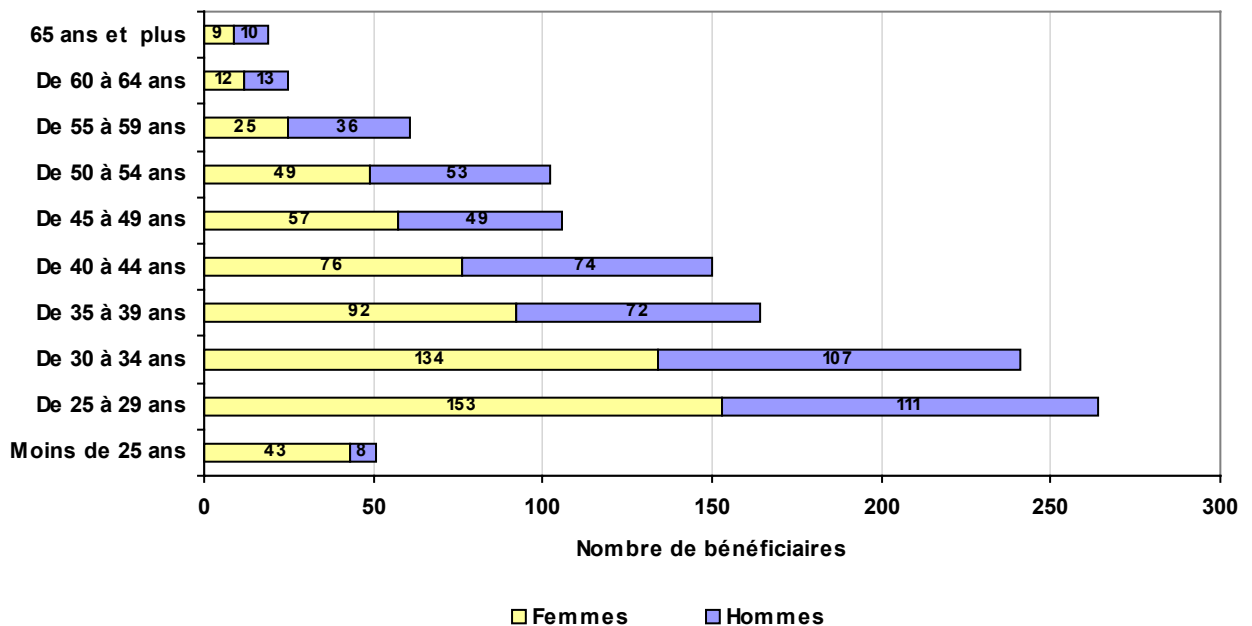
Plus de quatre sortants sur dix ont entre 25 et 34 ans

Comparaison de l'âge des sortants 2002 par rapport à l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 (en %)

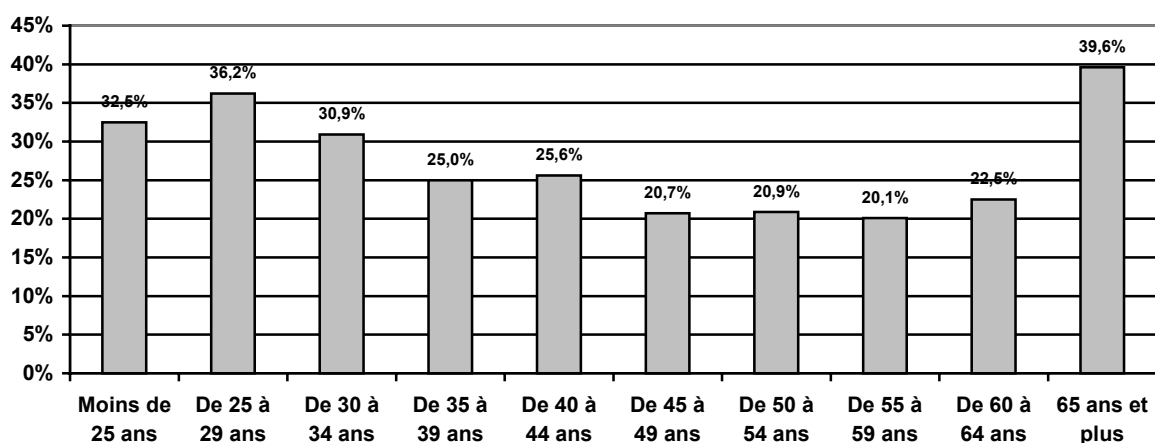


- Plus de 4 sortants sur 10 ont entre 25 et 34 ans contre 34,5 % pour l'ensemble des bénéficiaires.
- Les femmes sont majoritaires parmi les moins de 50 ans (57 %) et prédominent très largement dans la tranche d'âge des moins de 25 ans (84,3 %). Inversement, les hommes occupent une place prépondérante parmi les plus de 50 ans (54,1 %).

Répartition par âge et par sexe des sortants en 2002



Taux de sortie par tranche d'âge



Méthodologie

Le taux de sortie, établi par tranche d'âge, est égal au nombre des bénéficiaires sortis du dispositif dans le courant de l'année 2002 sur l'ensemble des bénéficiaires présents en 2001.

- **LE RMI APPARAÎT COMME UNE ÉTAPE TRANSITOIRE POUR LES MOINS DE 35 ANS COMME EN ATTESTENT LES TAUX DE SORTIE SUPÉRIEURS À 30 % POUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT.**
- **LA PROPORTION IMPORTANTE DE SORTIES DANS LA TRANCHE D'ÂGE DES 65 ANS ET PLUS S'EXPLIQUE PAR LE FAIT QU'ILS BÉNÉFICIENT ALORS D'UNE PENSION DE RETRAITE OU DU MINIMUM VIEILLESSE.**
- **DES DISPARITÉS IMPORTANTES APPARAISSENT SELON LE TERRITOIRE, EN PARTICULIER DANS LES TAUX DE SORTIE : ON SOULIGNERA LES TAUX NETTEMENT SUPÉRIEURS À LA MOYENNE DANS LA CLI DE ROMORANTIN POUR LES MOINS DE 30 ANS AINSI QUE POUR LES PLUS DE 50 ANS ET CELUI TRÈS INFÉRIEUR À LA MOYENNE DES PLUS DE 50 ANS DANS LA CLI DE BLOIS AGGLOMÉRATION .**

Poids des sortants et taux de sortie par âge par CLI (en %)

Age	Blois agglomération		Nord et Sud Loire		Romorantin		Vendôme		Loir-et-Cher	
	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie	Part dans le total	Taux de sortie
Moins de 25 ans	5,1	34,4	4	22,9	4,5	41,9	2,9	35,3	4,3	32,5
De 25 à 29 ans	21,3	31,2	21,9	33,5	26,4	46,6	19,1	37,7	22,3	36,2
De 30 à 34 ans	21,6	27,1	19,4	29,8	17,4	32,1	23,4	41,5	20,4	30,9
De 35 à 39 ans	16,4	24,4	12,2	25,4	11,1	26,4	14,8	24,6	13,9	25
De 40 à 44 ans	13,5	23,6	13,7	25,9	12,5	31	10,0	23,3	12,7	25,6
De 45 à 49 ans	9,1	20,8	10,4	22,7	6,3	18,8	10,5	20,2	9	20,7
Plus de 50 ans	13	15,4	18,3	22,4	21,9	28,9	19,1	24,8	17,5	21,8
Ensemble	100	24	100	26,5	100	32	100	28,7	100	27

DES SORTIES PLUS AISÉES POUR LES PERSONNES SEULES SANS ENFANT

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001
selon la situation familiale (en %)

Situation familiale	Sortants	Ensemble des bénéficiaires 2001
Personnes seules	65,3	61,2
Hommes	35,1	34,4
Femmes	30,2	26,9
Familles monoparentales	15,1	17,6
Hommes	0,9	1,2
Femmes	14,2	16,4
Couples	19,6	21,1
Sans personne à charge	8,8	8,4
Avec personne à charge	10,8	12,7

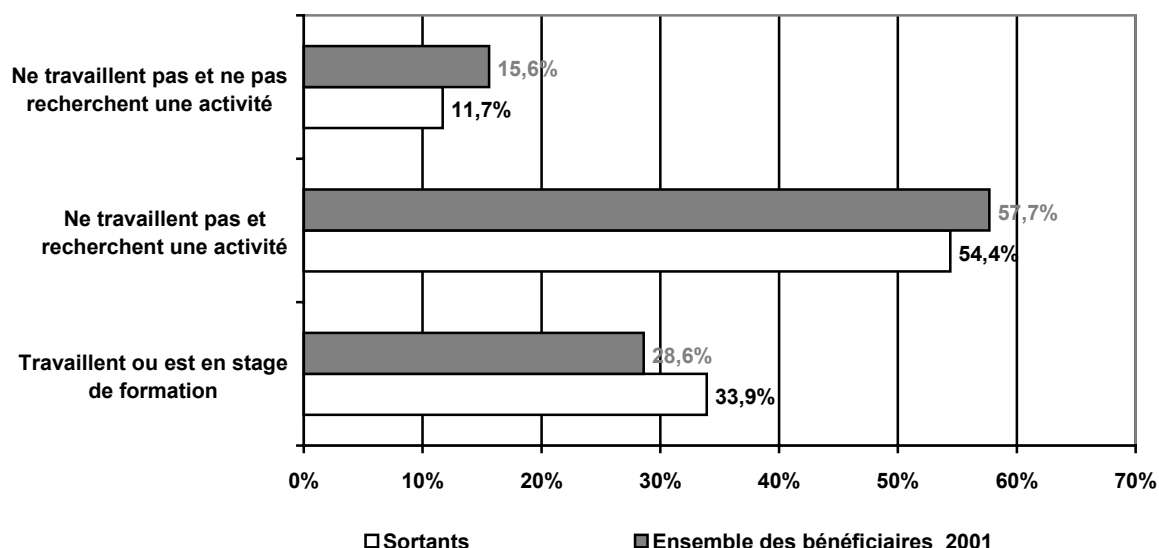
➤ Le poids des familles monoparentales parmi les sortants (15,1 %) est plus faible que leur poids dans le total des bénéficiaires (17,6 %).

➤ L'inverse est constaté pour les personnes seules sans charge de famille.

LES SORTANTS ONT FAIT PREUVE D'UNE PLUS GRANDE IMPLICATION DANS LA RECHERCHE D'UNE ACTIVITÉ

- Plus d'un tiers des sortants travaillaient ou étaient en stage de formation à leur entrée dans le dispositif (5 points de plus que l'ensemble des bénéficiaires).
- Ils étaient proportionnellement moins nombreux (4 points de moins) à ne pas rechercher d'activité.

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001
selon la de la situation professionnelle⁹ (en %)
à l'entrée dans le dispositif

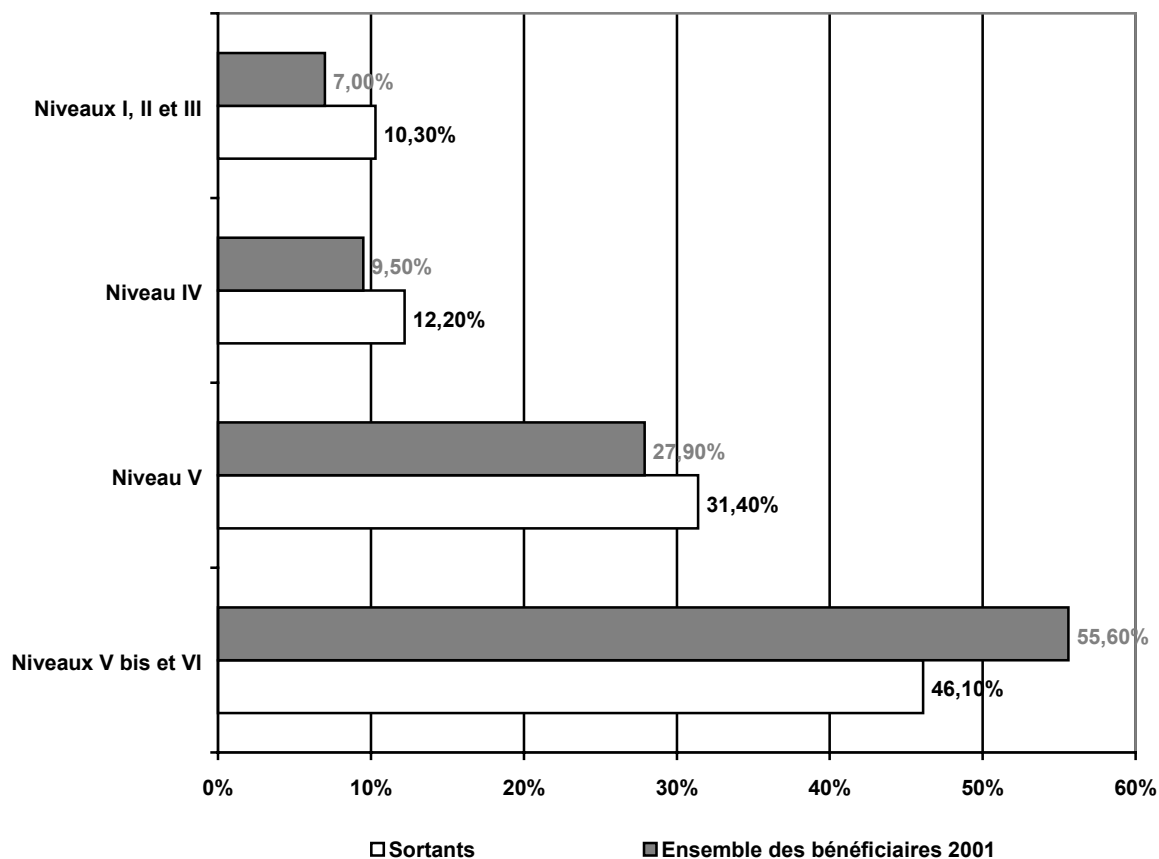


⁹ La situation professionnelle n'est connue que pour 375 personnes, soit seulement 31 % des bénéficiaires sortants. Le faible nombre de réponses n'autorise pas de croiser ces données avec l'âge, le sexe des bénéficiaires ou leur CLI d'origine.

3.2. DEGRÉ d'EMPLOYABILITÉ

DES SORTANTS globalement plus diplômés

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 selon le niveau d'études (en %)



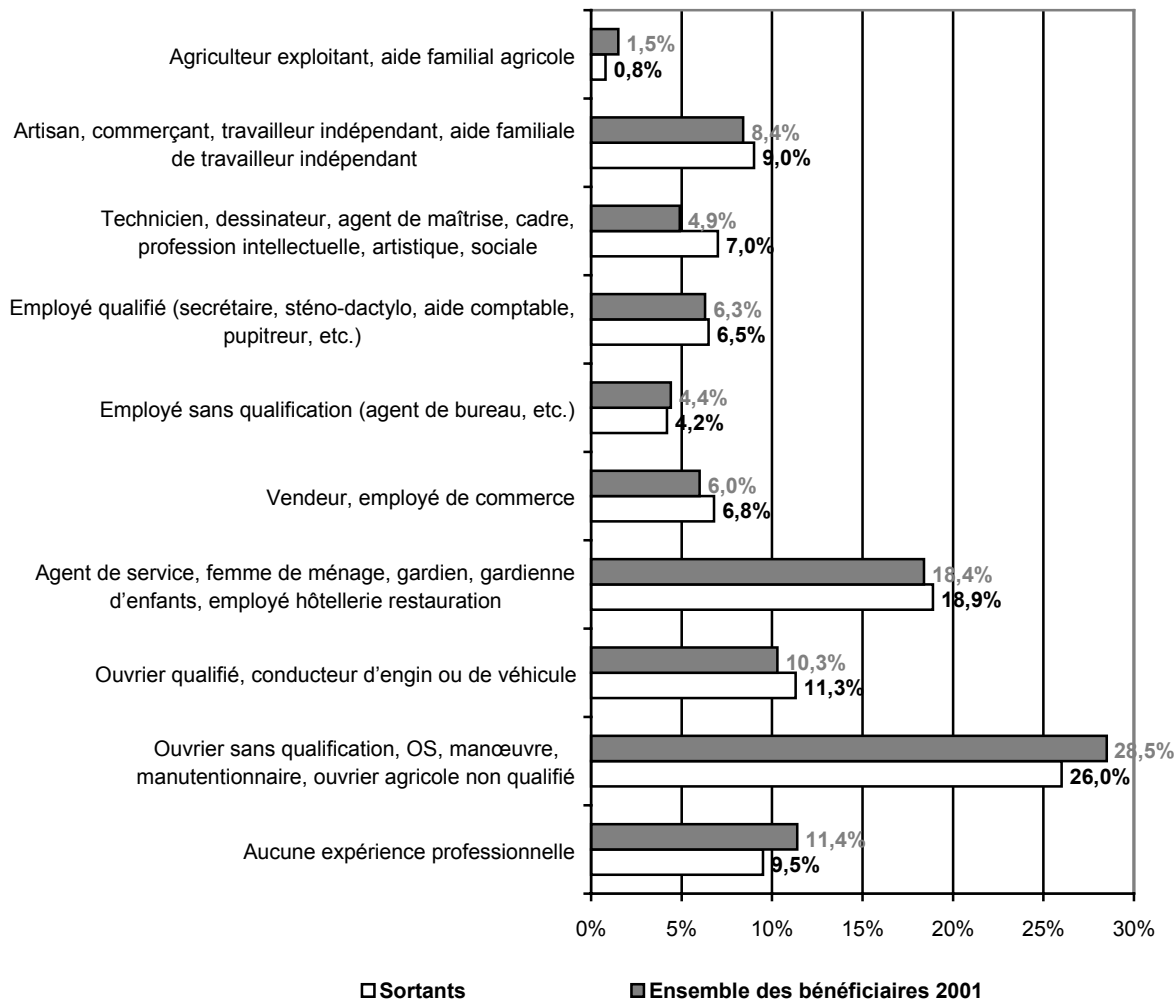
- **22,5 % DES SORTANTS ONT UN NIVEAU AU MOINS ÉGAL AU BACCALAURÉAT (16,5 % POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES).**
- **CETTE PROPORTION ATTEINT 42,2 % POUR LA TRANCHE D'ÂGE DES 25-29 ANS ET 29,4 % POUR CELLE DES 30-34 ANS.**
- **LA PART DES PERSONNES SANS FORMATION (NIVEAUX V bis et VI) EST INFÉRIEURE DE 9 POINTS POUR LES SORTANTS.**
- **C'EST DANS LA CLI DE VENDÔME QUE CET ÉCART EST LE PLUS ÉLEVÉ (- 13 points).**

Répartition des sortants par CLI selon le niveau d'études en 2002 (en %)

Niveau d'études	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Niveaux I, II et III	8,6	12,7	9,3	12,3	10,3
Niveau IV	11,9	15,3	11	10,8	12,2
Niveau V	29,1	33,9	30,5	33,8	31,3
Niveaux V bis et VI	50,4	38,1	49,2	43,1	46,1

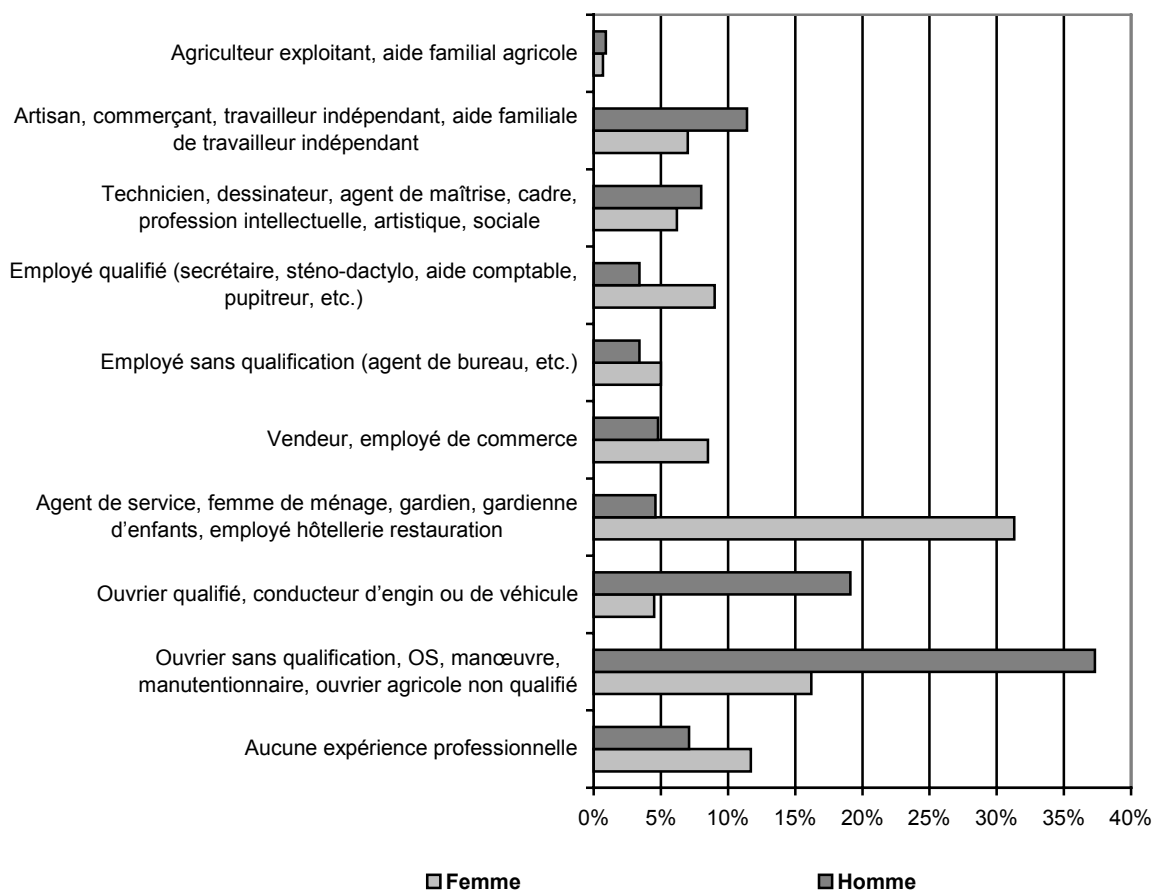
DES SORTANTS PLUS QUALIFIÉS QUE L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 selon le métier exercé à l'entrée dans le dispositif (en %)



- **LES BÉNÉFICIAIRES SORTIS DU DISPOSITIF SONT GLOBALEMENT PLUS QUALIFIÉS QUE L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES.**
- **UN QUART A OCCUPÉ UN POSTE QUALIFIÉ (21,4 % POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES FIN 2001), CETTE PROPORTION TOMBE À 15 % DANS LA CLI Blois Agglomération mais s'élève à 32 % dans celle de Vendôme.**
- **PRÈS D'UN SORTANT SUR DIX EST SANS EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (11,7 % POUR LES FEMMES ; 7,1 % POUR LES HOMMES).**

**Répartition des sortants 2002 par sexe
selon le métier exercé à l'entrée dans le dispositif (en %)**



Part des bénéficiaires ayant auparavant exercé un emploi qualifié¹⁰ par CLI (en %)

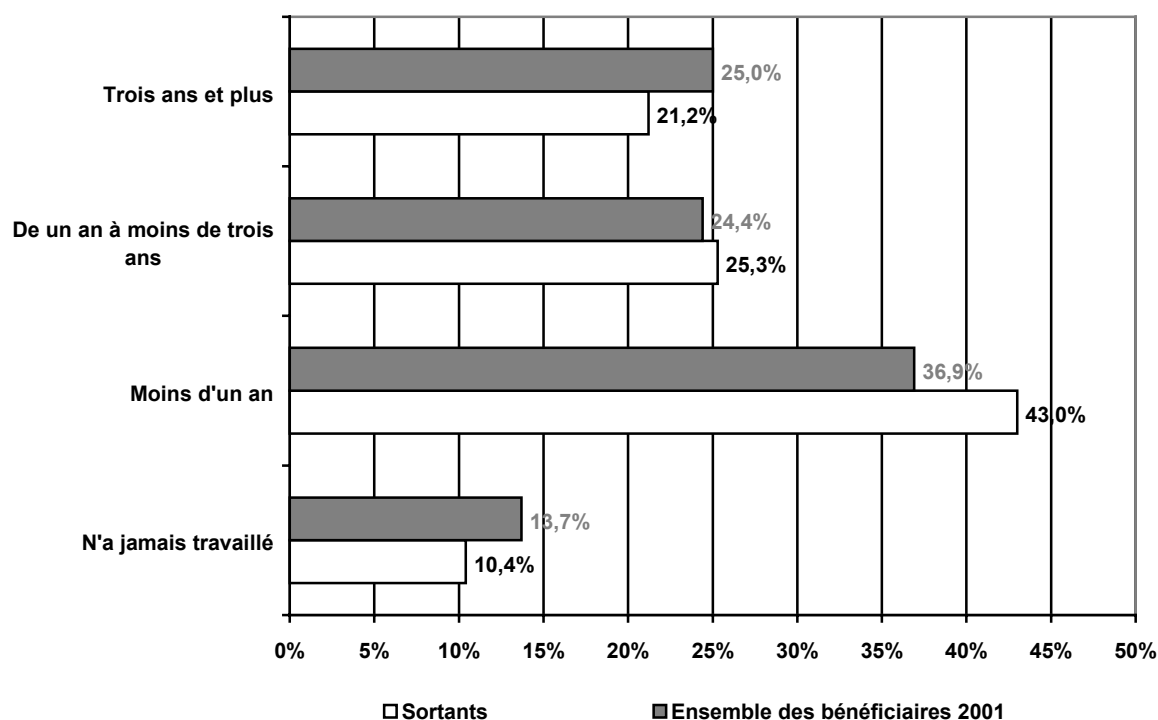
	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
Sortants 2002	15	30,5	27,7	31,9	24,8
Ensemble des bénéficiaires 2001	15,9	26,5	23,4	24,9	21,4

¹⁰ Ouvrier ou employé qualifié, cadre ou agent de service.

3.3. DEGRÉ D'ÉLOIGNEMENT AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

DES SORTANTS PLUS PROCHES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 selon l'ancienneté d'inactivité à leur entrée dans le dispositif (en %)

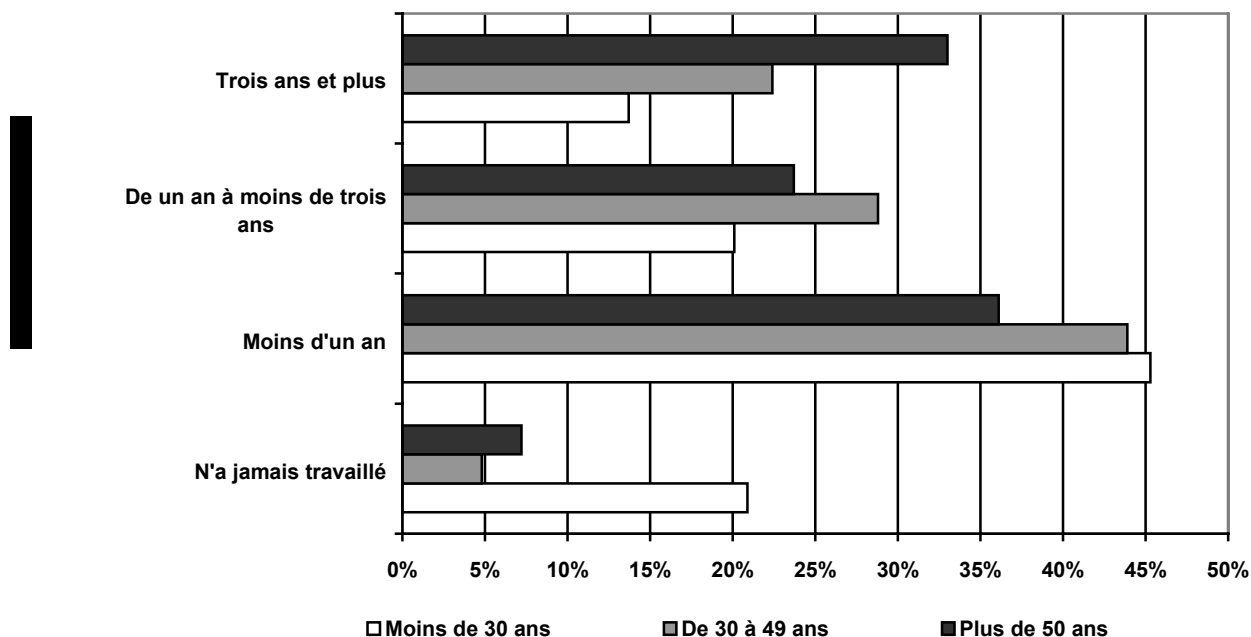


- **43 % des sortants ont occupé un emploi l'année précédant leur entrée dans le dispositif (37 % pour l'ensemble de bénéficiaires). Dans la CLI de Vendôme, cette proportion atteint 52 %.**
- **15 % des sortants de la CLI de Blois agglomération n'avaient jamais travaillé (10 % pour l'ensemble des sortants).**

Répartition des sortants 2002 par CLI selon l'ancienneté d'inactivité (en %)

Ancienneté d'inactivité	Blois agglomération	Nord et Sud Loire	Romorantin	Vendôme	Loir-et-Cher
N'a jamais travaillé	15,4	7,1	9,7	4,7	10,4
Moins d'un an	36,6	46,8	44,2	51,9	43,3
De un an à moins de trois ans	27,2	24,7	24,9	22,6	25,3
Trois ans et plus	20,7	21,4	21,2	20,8	21

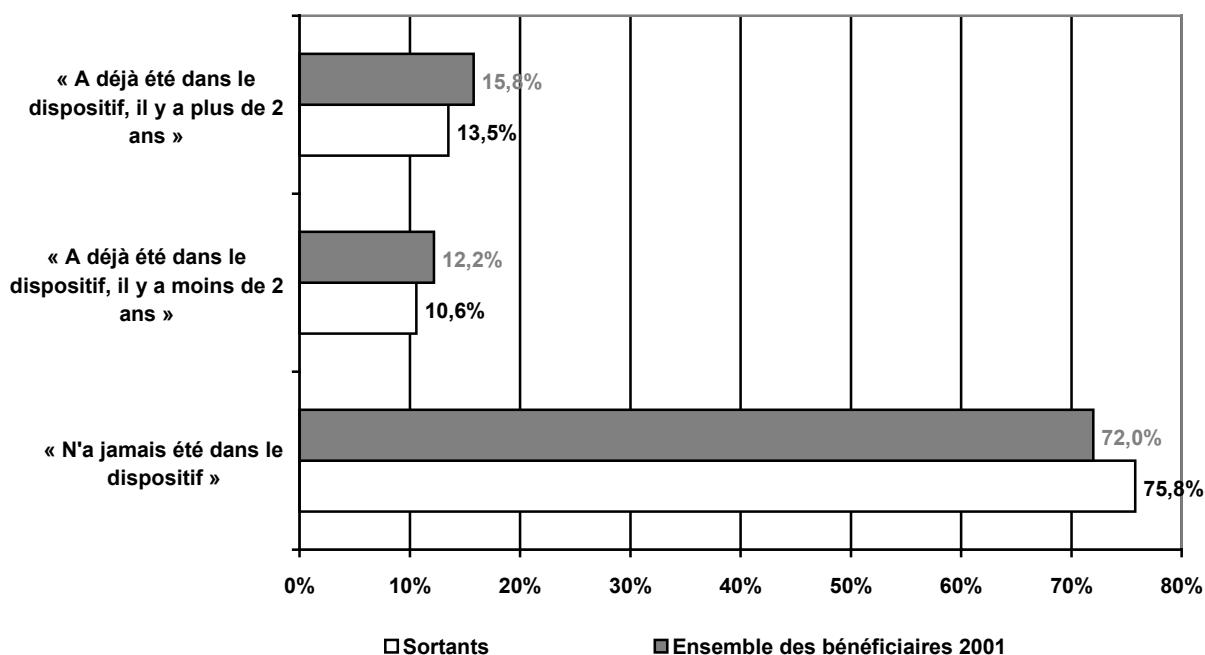
**Répartition des sortants 2002
par tranche d'âge selon l'ancienneté d'inactivité (en %)
à l'entrée dans le dispositif**



UNE RÉCURRENCE PEU DIFFÉRENTE POUR LES SORTANTS

➤ PRÈS D'UN QUART DES SORTANTS AVAIENT DÉJÀ ÉTÉ DANS LE DISPOSITIF (28 % POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES).

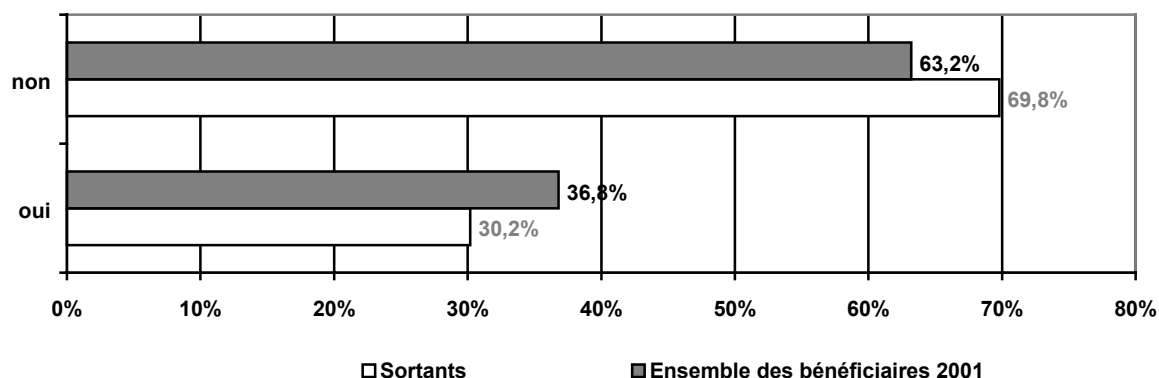
**Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001
selon la récurrence dans le dispositif (en %)
à l'entrée dans le dispositif**



3.4. DEGRÉ D'INTÉGRATION SOCIALE

➤ DE MOINDRES PROBLÈMES DE SANTÉ POUR LES SORTANTS QUE POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES.

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 selon l'existence de difficultés de santé (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion



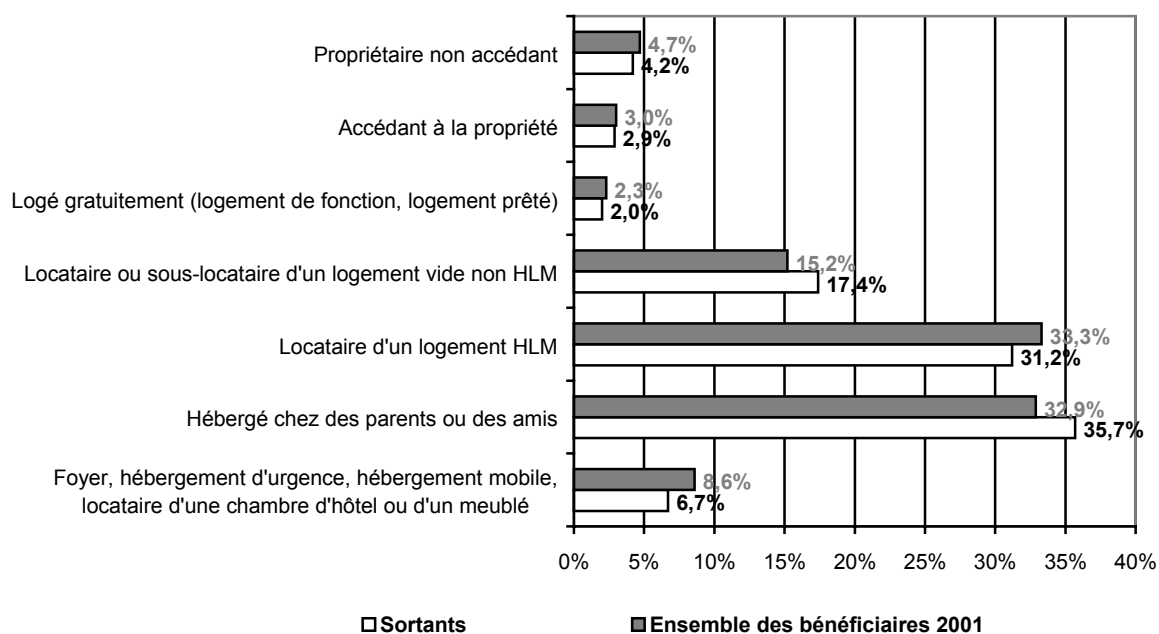
MOINS DE PROBLÈMES LIÉS AU LOGEMENT

➤ DES SORTANTS MOINS AFFECTÉS PAR DES DIFFICULTÉS LIÉES AU LOGEMENT (21,1 % ; - 1, 4 point par rapport à l'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES).

➤ MAIS PLUS DE 35 % D'ENTRE EUX RÉSIDENT AU DOMICILE PARENTAL OU CHEZ DES AMIS.

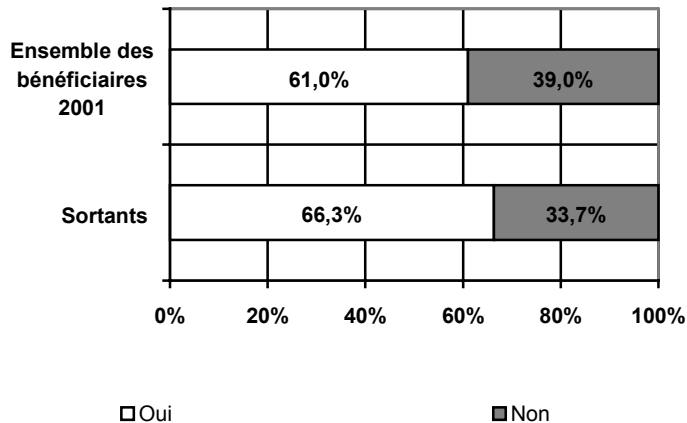
➤ LA PART DES PERSONNES VIVANT DANS UN LOGEMENT PRÉCAIRE EST MOINDRE (6,7 % CONTRE 8,6 %).

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 selon le statut d'occupation ou du type d'hébergement (en %) à l'entrée dans le dispositif



UNE MOBILITÉ POTENTIELLE PLUS IMPORTANTE POUR LES SORTANTS _____

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 selon la possession du permis de conduire (en %)

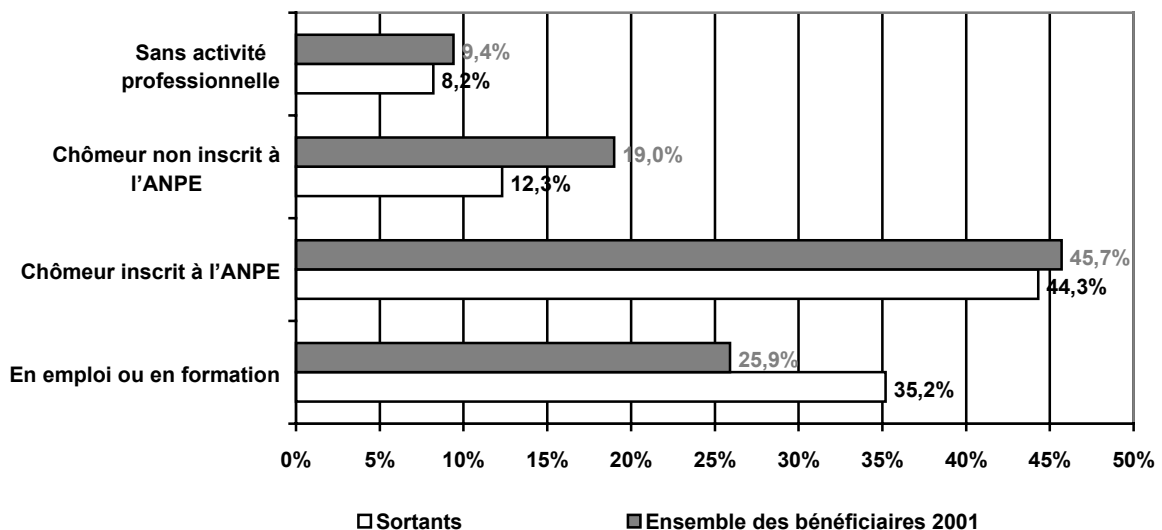


➤ LES 2/3 DES SORTANTS POSSÈDENT UN PERMIS DE CONDUIRE, SOIT 5 POINTS DE PLUS QUE L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES.

3.5. SITUATION DES SORTANTS AU REGARD DE L'EMPLOI

PLUS D'UN TIERS DES SORTANTS ÉTAIENT EN EMPLOI OU EN FORMATION _____

Répartition des sortants 2002 et de l'ensemble des bénéficiaires fin 2001 selon la situation professionnelle (en %) lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion¹¹



- 35 % DES SORTANTS OCCUPAIENT UN EMPLOI OU SUIVAIENT UNE FORMATION AU MOMENT DE L'ÉLABORATION DE LEUR DERNIER CONTRAT D'INSERTION CONTRE UN QUART SEULEMENT POUR L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES.
- LA PROPORTION DES CHÔMEURS NON INSCRITS À L'ANPE PARMI LES SORTANTS EST INFÉRIEURE DE 6 POINTS À CELLE CONSTATÉE PARMI L'ENSEMBLE DES BÉNÉFICIAIRES.

¹¹ Cette analyse complémentaire est également basée sur les informations fournies lors de l'élaboration du dernier contrat d'insertion des sortants. Elle porte sur 449 bénéficiaires sortis en 2002.

4. CARACTÉRISTIQUES COMPARÉES des BÉNÉFICIAIRES (ENTRÉS, SORTIS ET ENSEMBLE)

4.1. Profil

	Entrants		Sortants	Ensemble des bénéficiaires	
	2001	2002	2002	2001	2002
Sexe					
Femmes	58	56,4	54,9	53,8	53,8
Hommes	42	43,6	45,1	46,2	46,2
Age					
Moins de 30 ans	34,5	37,1	26,6	20,3	21,2
Entre 30 et 49 ans	52,8	50,3	55,9	57,9	56,9
Plus de 50 ans	12,7	12,6	17,5	21,8	21,9
Nationalité					
Française	85,4	87,6	84,8	85,2	86
Etrangère	14,6	12,4	15,2	14,8	14
Situation familiale					
Couples	18,1	19,7	19,6	21,1	22
Familles monoparentales	13,3	10,7	15,1	17,6	18,1
Personnes seules	68,6	69,6	65,3	61,2	59,9
Situation professionnelle					
Travaillent ou est en stage de formation	L'analyse ne peut être effectuée en raison du faible nombre de réponses		33,9	28,6	26,7
Ne travaillent pas et recherchent une activité			54,4	57,7	53,4
Ne travaillent pas et ne pas recherchent une activité			11,7	15,6	20
Ancienneté dans le dispositif					
Moins de 3 mois			4,9	4,3	4,7
De 4 mois à 1 an			19,5	14,5	15,6
De 1 an à 2 ans			20,4	16	14,6
De 2 ans à 3 ans			14,4	13,1	11,3
Plus de 3 ans			40,9	52,1	53,9

4.2. DEGRÉ D'EMPLOYABILITÉ

	Entrants		Sortants	Ensemble des bénéficiaires	
	2001	2002	2002	2001	2002
Niveau d'études					
Niveaux I, II et III	9,5	13,3	10,3	7	7,6
Niveau IV	12	13	12,2	9,5	9,4
Niveau V	31,8	28,2	31,4	27,9	27,3
Niveaux V bis et VI	46,7	45,5	46,1	55,6	55,7
Qualification					
Part des bénéficiaires ayant auparavant exercé un emploi qualifié	27,3	26,8	24,8	21,4	22,3

4.3. DEGRÉ D'ÉLOIGNEMENT AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

	Entrants		Sortants	Ensemble des bénéficiaires	
	2001	2002	2002	2001	2002
Passé professionnel					
N'a jamais cessé de travailler	14,4	13,3	14,3	11,9	11,5
Travail régulier suivi de chômage ininterrompu	12,2	18,7	16	15,7	16,6
Travail régulier suivi d'alternance emploi chômage	28,1	26,8	27,3	23,8	23,7
Longues périodes de chômage et quelques périodes de travail	14,5	12,8	16,5	17,4	16,5
Longue interruption d'activité (santé, raisons familiales)	18,1	15,1	14,7	17,3	17,6
N'a jamais travaillé	12,6	13,4	11,3	13,8	14,1
Ancienneté d'inactivité					
N'a jamais travaillé	11,6	13,1	10,4	13,7	14,3
Moins d'un an	46,7	45,9	43	36,9	37,4
De un an à moins de trois ans	18,2	22,3	25,3	24,4	23,7
Trois ans et plus	23,6	18,7	21,2	25	24,6
Récurrence dans le dispositif					
« N'a jamais été dans le dispositif »	72,4	69,5	75,8	72	69,6
« A déjà été dans le dispositif, il y a moins de 2 ans »	11,7	12,0	10,6	12,2	12,9
« A déjà été dans le dispositif, il y a plus de 2 ans »	15,9	18,5	13,5	15,8	17,5

4.4. DEGRÉ D'INTÉGRATION SOCIALE

	Entrants		Sortants	Ensemble des bénéficiaires	
	2001	2002	2002	2001	2002
Existence de difficultés de santé					
Oui	32,3	28,1	30,2	36,8	36
Non	67,7	71,9	69,8	63,2	64
Existence de difficultés liées au logement					
Oui	22,6	25,3	21,1	22,5	23,7
Non	77,4	74,7	78,9	77,5	76,3
Statut d'occupation ou type d'hébergement					
Foyer, hébergement d'urgence, hébergement mobile, locataire d'une chambre d'hôtel ou d'un meublé	6,3	5,4	6,7	8,6	8,1
Hébergé chez des parents ou des amis	31,6	33,1	35,7	32,9	32,1
Locataire d'un logement HLM	36,4	35,1	31,2	33,3	34,3
Locataire ou sous-locataire d'un logement vide non HLM	16,9	16,8	17,4	15,2	15,1
Logé gratuitement (logement de fonction, logement prêté)	2,2	2,3	2	2,3	2,5
Accédant à la propriété	2,6	3,4	2,9	3	3
Propriétaire non accédant	4	3,9	4,2	4,7	4,9
Existence de dettes dans la famille					
Oui	35,4	36	30,4	30,7	32,3
Non	64,6	64	69,6	69,3	67,7
Possession du permis de conduire					
Oui	66	65,8	66,3	61	61
Non	34	34,2	33,7	39	39

4.5. SITUATION des BÉNÉFICIAIRES AU REGARD de l'EMPLOI

	Entrants		Sortants	Ensemble des bénéficiaires	
	2001	2002	2002	2001	2002
Situation professionnelle (lors de l'élaboration de leur dernier contrat d'insertion)					
En emploi ou en formation	25,3	27,3	54,4	34,9	32,8
Chômeur inscrit à l'ANPE	72,5	60,6	68,4	61,7	56,2
Chômeur non inscrit à l'ANPE	18,5	27,9	18,9	25,7	28,5
Sans activité professionnelle	9	11,5	12,6	12,6	15,3

Directeur de la publication : Jean-Marie BISSON
Tirage : 400 exemplaires - Dépôt légal à parution
Impression : Observatoire
ISSN : 1625 - 4627